VOLUME V. WINNIPEG, MERCREDI, 18 JUILLET 1917 NUMERO 10

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Calomnie

Un vieux proverbe populaire dit: "Quand on veut tuer son "chien, on dit qu'il est enragé."

On voudrait en ce moment la disparition de tout ce qui est français au Canada, et pour mieux arriver à la fin qu'on se propose, on organise une campagne de calomnie contre la province de Québec en particulier et contre tout ce qui est français en général.

On reviendra probablement à de meilleurs sentiments quand la fièvre de la guerre sera passée et que le pays se trouvera en face des dures conséquences financières, sans parler des autres, amenées par cette guerre. Entre temps, la calomnie bat son plein. Les gens de langue française sont des déloyaux, des lâches, des gens de rien.

On a établi, chiffres en mains, que la proportion des Canadiens français enrôlés dans la seule province de Québec est bien peu inférieure à tout l'enrôlement des gens de langue anglaise nés au Canada; mais on ferme les yeux et on crie: les Canadiens français sont des lâches.

Si d'un autre côté on veut bien se rendre compte qu'une large proportion de bataillons des Provinces Maritimes sont composés d'Acadiens qui sont de langue française, qu'une bonne proportion des soldats d'Ontario sont dans le même cas, que bon nombre des nôtres sont dans les bataillons de l'Ouest, réputés exclusivement de langue anglaise, on se rendra compte que la proportion de gens de langue française enrôlée pour les champs de bataille d'Europe est peut-être supérieure à la proportion de gens de langue anglaise nés au pays. Cependant eux sont des braves, et nous sommes des lâches.

Québec n'a pas offert le spectacle fort édifiant d'un exode des jeunes gens vers les Etats-Unis, comme l'Ontario l'a fait; les chiffres ont été donnés par les journaux d'Ontario eux-mêmes; on les compte par dizaines de mille!! Et cependant ils sont des braves et nous sommes des lâches.

Nous ne disons pas cela pour nous plaindre outre mesure; ce n'est pas non plus parce que nous croyons pouvoir faire taire la campagne de calomnie organisée contre nous, mais, comme le proclamait M. Bureau, député des Trois-Rivières, si l'on croit que c'est là un procédé apte à créer chez nous l'enthousiasme pour aller se faire tuer pour le compte de l'Empire, on nous prend vraiment pour de drôles de gens.

Il nous semble que la paix et l'harmonie gagneraient à d'autres procédés, car ceux dont nous parlons sont sûrement de nature à soulever le coeur des nègres d'Afrique.

On est à faire une vraie révolution au pays. La constitution est chambardée, on met sur les épaules canadiennes des fardeaux que personne avant nous, même parmi les loyaux sujets anglais appelés les MacDonald, les Tupper et autres, n'auraient tolérés un instant, et parce que nous faisons des représentations, tout en ayant fourni un large contingent pour gens qui n'y étaient pas tenus, on nous traite de lâches.

Encaissons l'insulte, ce peut être notre pain quotidien pour pas mal longtemps, mais qu'on se rappelle que l'insulte ne produit rien de bon, sinon la satisfaction passagère d'un sentiment qui n'est pas noble, pour ne rien dire de plus.

La campagne d'insultes gratuites et de fausses représentations a franchi les limites de notre pays; on l'organise depuis quelque temps aux Etats-Unis; c'est pénible à constater, mais il faut en prendre son parti et agir en conséquence. Il y va de notre vie nationale, n'allons pas l'oublier; nous aurions fait cinq fois plus que l'effort actuel que nous serions également des lâches.

"Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé."

Restons calmes, regardons froidement venir la tempête. Elle pourra être terrible; enracinons-nous au sol, soyons prospères en travaillant ferme et en nous servant des meilleures méthodes de culture, espérons en Dieu en prenant soin de mettre la fidélité à la base de notre espérance, soyons des hommes, et attendons: notre jour viendra. Préparons-le comme il convient, par le pardon des injures; bon nombre des insulteurs ne savent pas ce qu'ils font, bien que les meneurs le savent parfaitement, mais le pardon des injures n'entraîne pas l'obligation de se coucher pour se laisser fouler aux pieds, qu'on veuille bien ne pas le perdre de vue. Ce que nous voulons c'est la paix et la prospérité au Canada et de notre mère patrie l'Angleterre, mais nous faisons profession d'ignorer ce que vise à être l'impérialisme anglais.

Nous est avis que le rêve de Joseph Chamberlain et de son école, malgré les succès de l'heure présente, n'est pas encore un dogme de foi pour nous qui vivons sous l'autorité du roi d'Angleterre tempérée par la constitution donnée au Canada. Nous croyons même que sa pleine réalisation sera la ruine de l'Angleterre, et parce que nous sommes au pays les plus loyaux des sujets britanniques, nous nous opposons de toutes nos forces à cette course aux abîmes.

Une élection?

La demande de prolongation du terme parlementaire formulée par le premier ministre n'a pu, hier, aux communes, réunir qu'une majorité de vingt voix, six libéraux appuyant le gouvernement et six conservateurs s'en séparant. De l'opinion de tous, ce vote veut dire des élections générales à brève échéance, car on ne croit pas que le parlement impérial, quelque mépris qu'il ait pour les coloniaux, ose prolonger jusqu'en octobre 1918 la vie du parlement canadien. Ce serait jouer avec le feu et jeter dans la politique canadienne de nouveaux germes d'anarchie, de décomposition et d'antipathie à l'Angleterre.

Une élection à l'heure actuelle, en ce temps de crise, serait un malheur, affirment les partisans de la prolongation. Les esprits sont trop montés, les passions des races sont trop violentes; les politiciens sans scrupules feront appel à tous les préjugés et à toutes les haines. Possible, mais ces appels aux préjugés et aux haines ont été depuis quinze à vingt ans le corollaire de toutes nos luttes politiques. Rien ne prouve qu'ils donnent la victoire. A-t-on fait plus violent appel aux préjugés et aux haines de races que lors des deux récentes élections de l'Alberta et de la Saskatchewan? Et pour obtenir quel résultat? Une ignoble défaite.

D'ailleurs mieux vaut en finir tout de suite que de continuer à vivre dans une telle atmosphère d'incertitude et de mensonge. C'est sur notre dos, Canadiens français, que se fera la lutte, mais nous en avons vu bien d'autres. Et qui osera dire que dans le secret du scrutin, nos idées ne l'emporteront pas. L'élection générale qui se tiendra bientôt ce sera le procès de la conscription. Que du Pacifique à l'Atlantique on soit opposé à la conscription, cela ne fait plus de doute pour ceux qui veulent entendre et voir. On a vu des conscriptionnistes comme M. Pardee l'admettre en pleine chambre des Communes; si l'on s'est si fortement opposé au referendum, si on a tant ridiculisé cette consultation populaire, c'est qu'on savait fort bien que la masse du peuple se prononcerait contre tout projet de conscription. Si réellement on eut été convaincu que le peuple voulait de la conscription, l'on n'aurait pas hésité à lui demander l'approbation du bill Borden.

Ce n'est pas officiel, mais des renseignements puisés à bonne source nous portent à croire que le gouvernement accordera droit de vote aux femmes et privera les étrangers de leur franchise électorale.

Nous le saurons d'ici peu.

Autour de la conscription

Le pavé de l'ours

"Deux millions de Canadiens français ont des chefs qui n'hésitent pas à leur commander de résister à la mise en vigueur de la loi de conscription par tous les moyens possibles. Sir Robert Borden sait tout cela depuis la première heure. Il n'a encore rien dit de ce qu'il se propose de faire à ce sujet. On présume toutefois qu'il se laissera guider par cette considération, qu'il a proposé la conscription afin d'ajouter à la puissance effective de l'Empire en guerre, et qu'il ne prendra aucune mesure qui ne sert cette fin. Tout ceci doit se tirer au net entre Canadiens. Mais il faudrait néanmoins permettre aux Anglais d'exprimer le profond regret de voir qu'on a rompu, en Australie comme au Canada, l'unité de sentiment. Il eût été mieux pour l'Empire que l'on n'eût jamais soulevé la question de conscription, plutôt que d'en faire un sujet de division", écrit le **Manchester Guardian**, une des feuilles les plus respectables d'Angleterre.

Parce que nous voulons aider d'intelligente façon l'Empire aux prises avec l'Allemagne, nous nous opposons à la conscription, déclarait M. Henri Bourassa, dès que Sir Borden annonça son bill. A quoi bon diviser plus notre pays si peu uni? Ce ne peut être qu'une source de faiblesse pour l'Empire. Voyez l'Irlande: deux cent mille soldats y sont maintenus par l'Angleterre. N'aurait-il pas mieux valu pour elle disposer de ces troupes sur le continent et contre les Allemands? En Irlande, elles ne contribuent qu'à aviver la haine justifiée de l'Irlandais pour son persécuteur.

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami, a dit le fabuliste. Le **Manchester Guardian** le sait, mais M. Borden l'ignore, et voilà pourquoi il n'hésiterait pas, à l'instar de l'ours amateur de l'ami des jardins, à écrabouiller son maître l'Empire, sous prétexte de l'aider.

• • •

Les étranger seront-ils défranchisés?

C'est la question que M. Lemieux posait au premier ministre dès le début de l'étude en comité du bill Borden. On se souvient que M. Bennett, député de Calgary, demanda récemment qu'on enlevât la franchise électorale aux étrangers devenus Canadiens. Ce thème jingo de M. Bennett a été repris par les orangistes, et tout ce que nous comptons d'étroit au Canada. La **Patrie**, de Montréal, qui le préconise, le confesse arbitraire. "Si ces étrangers doivent être soumis à la loi militaire du Canada, il serait injuste de les priver de leurs droits de citoyens

A cette mise en demeure de se prononcer, le premier-ministre a répondu: "L'imagination du député de Rouville lui joue des tours." — Pardon, rétorque M. Lemieux, M. Bennett a même dit que les **Français et les Belges** seraient privés de leurs droits de citoyens canadiens par la nouvelle loi de franchise électorale."

Cela a suffi. M. Borden s'est tenu coi. Priver de leurs droits de citoyens canadiens Belges et Français de ce pays?

• • •

Et les fugitifs?

Fera-t-on revenir des Etats-Unis ces milliers de jeunes gens qui depuis quelque temps s'y sont enfuis pour éviter la conscription?

M. Borden a répondu à M. Murphy que nous ne pouvions pas le faire. Autant de loyaux Ontariens en sûreté.

• • •

Ces "bloated colonials"

La loi anglaise conscrit le citoyen britannique jusqu'à l'âge de 41 ans; la loi canadienne nous conscrira jusqu'à l'âge de 45 ans.

C'est assez bon pour des coloniaux.

• • •

La parole de nos ministres

Sam Hughes revient à la charge et affirme que le ministre des finances lui aurait dit un jour: "Nous avons assez fait pour l'Angleterre.... Nous avons fait plus que notre devoir."

M. White niera. M. Borden a bien osé déclarer qu'il ne se souvenait point d'avoir dit que nous n'aurions pas la conscription.

Que vaut la parole d'un ministre? Les derniers événements nous l'ont enseigné.

• • •

Il faudra aller au pénitencier

Les récalcitrants iront au pénitencier, car la loi veut que tout homme condamné à deux ans et plus de prison les purge au pénitencier et non pas à la prison locale.

• • •

La peine de mort

En réponse à Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre déclare que les déserteurs ne seront pas passibles de la peine de mort.

• • •

Le français devant les tribunaux d'appel

Les appellants auront-ils partout le droit de plaider dans la langue française?

Oui, dans les neuf provinces, a répondu M. Doherty. Ces tribunaux sont des tribunaux fédéraux et le français est l'égal de l'anglais devant les tribunaux fédéraux.

• • •

Les ruraux d'Ontario aussi

Le "United Farmers of Ontario", association d'une cinquantaine de mille cultivateurs, réclame à l'unanimité et énergiquement l'appel au peuple sur la question de conscription.

Les recrues d'Ontario.

Si nous en croyons le dernier débat en comité, la province d'Ontario aurait recruté d'assez curieuse façon une partie de son contingent. M. Oliver a affirmé que l'on avait vidé les prisons de l'Ontario pour envoyer les criminels au front, avec toutes sortes de promesses et de faveurs. M. Meighen n'a pas osé nier cette affirmation du député d'Edmonton.

• • •

Un aveu de M. Meighen.

Le comité venait de disposer de la clause 14 et passait à la clause 16, la fameuse clause par laquelle M. Meighen étrangle la liberté de la presse et établit au Canada un régime plus odieux, plus méprisable et plus tyrannique que le prussianisme. Mais d'où vient cette clause, sur quelle loi militaire l'a-t-il calquée?

—Est-ce sur la loi anglaise, demande M. Oliver.

—Non, répond M. Meighen.

—Alors, c'est sur la loi américaine.

—Non.

—La loi allemande, demande M. Wilson.

—Non.

—Peut-on savoir, fait M. Lemieux, sur quelle législation l'honorable solliciteur général a plus ou moins calqué ses clauses?

—Je les ai tirées de ma tête, répond à peu près M. Meighen.

Bah! c'est une tête à faire crever d'envie le plus prussien des Prussiens.

• • •

Les "conscientious objectors".

Que doit-on entendre par ce terme? Tous les chrétiens professes la maxime: "Tu ne tueras pas" et beaucoup de gens n'aiment pas prendre un fusil et tirer sur leur semblable. Suffira-t-il de s'exprimer ainsi devant un tribunal local pour être exempté?

Non, répond M. Doherty. Il faudra que la personne qui demande l'exemption établisse ses scrupules de conscience et en plus qu'elle appartient à une secte dont l'un des articles de foi comprenne cette opposition directe de guerre.

• • •

Le prix de la critique.

L'objection principale à la draconienne et prussienne clause 16, c'est que le gouvernement en usera pour museler ou étrangler ses adversaires qui oseront le critiquer. M. Doherty soutient que non, mais il a dû néanmoins se tenir coi en face de M. Devlin qui lui demanda s'il n'était pas vrai que dernièrement le "Canada" a été averti qu'il allait être supprimé s'il continuait à attaquer un certain officier du district de Montréal.

Nos junkers canadiens n'ont certainement pas le cerveau de ceux de Prusse, mais ils les dépassent certainement par le sens inné du prussianisme.

• • •

La lutte contre la conscription.

A l'issue d'une grande assemblée à Charlesbourg, Québec, contre la conscription et à laquelle assistèrent quinze cents personnes, il a été décidé de former immédiatement un comité paroissial pour défendre par tous les moyens constitutionnels et légaux les jeunes gens qui seront atteints par la loi de conscription.

• • •

Conseil à suivre.

"L'homme qui ne croit pas qu'il soit affecté par une des clauses de la loi de conscription n'a simplement qu'à rester chez lui et à se laisser poursuivre, si c'est nécessaire", dit M. Meighen.

Voilà un conseil que suivront beaucoup de gens.

• • •

La conscription et le clergé.

Un amendement de M. Borden exempte les prêtres et tous les séminaristes. Il n'a pas été sans provoquer une forte opposition de la part d'une vingtaine de députés orangistes. On dit même que tout n'est pas fini et que ces députés orangistes menacent de voter contre le bill si le premier ministre ne retire pas cet amendement.

• • •

Les nouveaux mariés.

Les mariages contractés avant le 6 juillet vaudront à leurs auteurs de passer dans la classe 2. Jusqu'ici, les mariages contractés avant le 11 juin, étaient considérés comme non avenus et les jeunes gens restaient dans la classe des célibataires.

• • •

Les célibataires et les veufs sans enfants.

Le gouvernement a accepté la suggestion de plusieurs députés de modifier l'ordre d'appel des conscrits. Les six premières classes du bill ont été fondues en deux classes: la première comprendra tous les célibataires et veufs sans enfants de 20 à 34 ans; la seconde tous les gens mariés du même âge.

Les divorcés sont considérés comme simples célibataires, à moins qu'ils n'aient des enfants à leur charge: dans ce cas ils deviennent assimilables aux veufs chargés de famille.

• • •

Deux héros.

Ce sont le lieutenant-colonel Bradbury, député de Selkirk, et le lieutenant-colonel McDonald, député de Pictou. Ni l'un ni l'autre ne sont allés au feu. M. McDonald a eu la bravoure d'envoyer son fils au feu tandis que M. Bradbury a eu le courage de se soumettre aux autorités supérieures qui lui ont enlevé son régiment et ainsi empêché d'aller au feu.

• • •

Armand Lavergne défie le gouvernement.

Si M. Meighen a cru pouvoir facilement museler les anticonscriptionnistes à l'aide de sa draconienne clause 16, il doit constater qu'il s'est trompé. Devant une foule de quinze mille personnes, Armand Lavergne a pris l'engagement de s'opposer à la conscription dès qu'elle sera définitivement votée.

700,000 HOMMES?

Les aveux de MM. Borden et Meighen

(Le Devoir)

La **Patrie** d'hier soir disait:

"**Dans un article montrant l'urgence du bill de conscription, l' "Evénement" dit qu'à moins de noueaux efforts plus coordonnés, il faudra encore "sept ans de guerre aux Alliés pour amener l'Allemagne à leurs conditions". Le besoin d'envoyer des renforts en Europe se fera sentir de plus en plus fortement chaque année. Si le Canada est appelé à envoyer cent mille hommes cette année, il est fort probable que l'an prochain il en faudra encore cent mille, et cent autres mille par année tant que la guerre durera.**"

Nous ne prenons pas à notre compte les calculs de la **Patrie**, et pas davantage ceux de l'**Evénement**. Nous ignorons si la guerre durera plus ou moins de sept ans et si l'on nous demandera plus ou moins de cent mille hommes par année.

Mais une chose est certaine: c'est qu'à moins de renoncer au principe qui est à la base du projet Borden, principe qui est malheureusement accepté par un certain nombre de ses adversaires: celui des "vides à combler", il nous faudra donner des hommes et des hommes, indéfiniment.

Le chiffre dépendra de la durée de la guerre, tout simplement, et comme nous l'avons dix fois répété, de la puissance des armes allemandes et de l'emploi que les officiers britanniques feront de nos troupes.

Dès le début de la campagne nous avons mis le public en garde contre le chloroforme qu'on tentait de lui administrer, contre l'idée que telle ou telle classe ne serait pas touchée, qu'on n'atteindrait que les oisifs; nous avons montré l'aboutissant nécessaire de la voie où l'on s'engageait. Nous ne tenons pas à redire' Nous l'avions prédit, mais nous sommes bien obligés de constater que M. Meighen et M. Borden confirment nos avertissements, donnent aux rumeurs optimistes le plus brutal démenti.

Le projet de loi actuel, avec sa demande de cent mille hommes, suivant l'enrôlement des quatre cent vingt mille volontaires, n'est qu'un commencement. Il sera à son tour suivi l'an prochain, s'il en est besoin, d'un petit bill qui fera tomber dans la mêlée un autre cent mille hommes, et cela continuera aussi longtemps que durera la guerre — et qu'il y aura dans ce pays des hommes disponibles.

Prenez le compte-rendu parlementaire de la **Gazette** de ce matin, page 9, colonnes 1 et 2, et vous y trouverez là-dessus les textes les plus nets.

M. Meighen ayant déclaré que le chiffre des conscrits avait été fixé à cent mille pour que la Chambre connaisse bien toute la portée du projet de loi, M. Oliver lui demanda: "**Il est entendu que ces cent mille hommes ayant été enrôlés, l'obligation militaire du Canada cessera?**" M. Meighen riposta: "**Au contraire, le Canada, alors, sera encore dans la guerre, plus que jamais. — On the contrary, Canada will still be in the war, more than ever.**" C'était la réaffirmation du principe que le Canada doit aller jusqu'au bout, quel qu'il soit. Quelques minutes plus tard, M. Borden exposait le mode d'application du principe. "**On a discuté, disait-il, s'il fallait appeler cinquante ou cent mille hommes et le projet de loi a fixé la limite à cent mille. S'il est besoin de plus d'hommes plus tard, il ne faudra qu'un très petit projet de loi (a very short bill) pour lever le nombre d'hommes qu'approuvera le parlement.**" Et M. Oliver ayant prétendu que les cent mille hommes prévus par le projet actuel ne porteraient pas à cinq cent mille l'effectif réel du corps expéditionnaire, "**sir Robert Bordent**, ajoute la **Gazette, répliqua que, d'ici, la session prochaine, on ne pourrait lever plus d'hommes que le chiffre autorisé par le projet actuel et qu'il est donc à propos d'aller de l'avant, et l'hon. M. Meighen dit que l'on espérait avoir un autre petit bill prêt pour la session prochaine, avant qu'elle ne fût très avancée.**"

Le public est averti! Et cela explique pourquoi sir Robert Borden n'a voulu exempter spécifiquement aucune catégorie de travailleurs. On ne veut point qu'il y ait de grains de sable dans la machine à fournir des hommes.

... Nous préférons tout de même cette brutale franchise au chloroforme des endormeurs de la presse et de la tribune.

Omer Héroux.

PROPAGANDE DE COLONISATION

Un Bienfaiteur, Saint-Boniface	$10.00
Ligue de la Presse Catholique de Langue française	$5.00
M. l'abbé P.-E. Halde, Deloraine	$5.00
Pour la colonisation, Letellier	$2.00
Saint-Isidore de Laprairie, Québec	$1.00
M. Victor Champagne, St-Norbert, Man.	$1.00
Un jeune de Saint-Boniface, Man.	$5.00
Sifton, Man.	$5.40
M. Alphonse Côté, Fisher Branch, Man.	$1.00
Un abonné de Dufresne, Manitoba	$2.00
M. l'abbé Jutras, Letellier, Manitoba	$5.00
M. Zach. Robert, Letellier, Manitoba	$2.00
Mme Zéphirin Bouchard, Letellier, Manitoba	$1.50
M. Joseph Saurette, Letellier, Manitoba	$1.00
Un fermier de Haywood, Manitoba	$2.00
Georgien, Saint-Georges de Châteauguay, Man.	$1.00
Alphonse Boulet, Dunrea, Man.	$1.00
Calixte Comeau, LaSalle, Man.	$1.00
Abbé J.-E. Derome, Oak Lake, Man.	$1.50
Amédée Vachon, Oak Lake, Man.	$1.50
Jos. Jutras, Letellier	$ .75
Ernest Jutras, Letellier	$1.00
Paul Saurette, Letellier	$1.00
Philippe Manseau, Letellier	$1.00
Onild Manseau, Letellier	$2.00
Wilfrid Barnabé, Letellier	$2.00
P. Parent, Letellier	$1.00
Saint-Claude	$3.00
Pierre Jackson, McCreary, Man.	$ .50
François Marcotte, McCreary, Man.	$ .50
Cercle Langevin de l'A. C. J. C., Sainte-Anne des Chênes	$3.00
Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., Saint-Boniface	$5.00
Fermiers de la paroisse, Ile des Chênes, Man.	$6.00
Bienfaiteur, Toutes-Aides	$ .50
Un ami, Camperville	$5.00
Omer Leblanc, Saint-Léon	$1.00
Les paroissiens de Saint-Léon, Man.	$6.25
Cercle Saint-David, Saint-Jean-Baptiste, Man.	$5.00
Un jeune de l'A. C. J. C., Saint-Boniface	$3.00
Total	$101.40

LE COIN DES DAMES

N'EST-CE pas un peu d'amour-propre qui nous pousse souvent à faire quelque chose de bien? N'est-ce pas pour savourer une petite phrase de louange, pour s'entendre dire un doux merci, qu'on peine, qu'on travaille et qu'on se dévoue? Oui, c'est le cas bien souvent! Cependant il y a des actions sublimes qui se font tous les jours que le monde n'aperçoit pas mais qu'on devine quand on cause avec ceux que le malheur a touché.

Ici, c'est un jeune homme qui meurt joyeusement et avec résignation, offrant sa vie pour le salut d'une âme bien chère. La vie lui apparait souriante et pleine de promesse; déjà le succès a couronné ses quelques mois de travail, et il laisse tout avec un sourire, car il sait bien que la main qui le frappe bénira en retour celui qu'il aime tant.

Là, c'est un tout jeune enfant qui ne touche pas à un bonbon (friandise qu'il aime le plus au monde), parce qu'il veut obtenir la guérison de sa maman malade. Dévouement peu sublime peut-être, mais admirable.

Le dévouement et l'abnégation sont le véritable lot de la femme ici-bas et dans le complet oubli d'elle-même elle trouve la source du vrai bonheur. Dieu a pétri de dévouement le coeur de la femme; Il a mis là toutes les délicatesses de la charité, tous les désirs de sacrifices. Nous devons donc faire agir ce dévouement qui sommeille au fond de nos coeurs. Nous devons être la protectrice du vieillard, la mère du pauvre orphelin, l'appui des délaissés, enfin la consolation de tout ce qui, ici-bas, pleure et souffre. Notre coeur doit s'embraser du désir de faire autant de bien que possible. Le champ d'action est si vaste; il y a tant de misères autour de nous. Est-il possible de rester froides et insensibles en face de la souffrance de nos semblables? Renonçons donc à toute puissance pour donner plus de temps aux affligés; sacrifions les dentelles et le luxe de la table pour donner du pain à ceux qui n'en ont pas.

Cette présente guerre a fait éclore des actes de courage et de bravoure qui sont trop nombreux pour être enregistrés. De notre part, on n'attend pas d'actions d'éclat; la tâche qui nous incombe, qui est taillée, n'est pas au-dessus de nos forces. A celles dont le chef de famille est parti, appelé par le devoir, je dirai: dévouez-vous à sa cause; remplacez-le s'il est possible; ingéniez-vous à remplir sa tâche, surtout au foyer. A celles qui ont tout perdu et dont le réveil de chaque jour est une angoisse. Consolez-vous, non pas en gémissant et en pleurant, car cette tristesse ne vaut rien, mais en vous dévouant pour celles qui sont malheureuses comme vous. Votre dévouement sera d'autant plus méritoire qu'il ravivera vos souvenirs douloureux.

Le dévouement! Ah! voilà la grande ressource des coeurs meurtris contre le désespoir. Oui, dévouons-nous; le dévouement, pour tout être humain, relève l'intelligence; il fait voir plus beau; il fait penser plus doux et donne un intérêt nouveau à la vie, mais n'attendons rien de la terre pour récompense. Ayons un secret avec Dieu. Lui tiendra compte dans son livre de vie de ces actions sublimes de dévouement.

GERTRUDE.

JE m'arrache — c'est le mot — à la lecture captivante et édifiante des "Lettres d'une jeune Irlandaise", empreintes de la plus haute noblesse, de la plus grande sainteté, enfin de ce qu'il y a de plus parfait dans le monde. En lisant ces pages, on s'arrête, et l'on se demande si vraiment un être humain peut écrire de la sorte. Tout ce que contient ce volume est si beau et si élevé qu'on ne serait pas étonné qu'un ange en soit l'auteur...

Mariée à dix-huit ans à un jeune Français de haute aristocratie, elle ne fait que chanter son bonheur, l'amour qu'elle porte à sa nouvelle patrie qui ne lui fait pas oublier toutefois sa **verte Erin.** René, son mari est tout pour elle, et ils sont vraiment faits l'un pour l'autre, car ils ont les mêmes goûts, les mêmes aspirations vers le beau et le bien, la même conception de l'idéal. Leur unique souci est d'être agréable à Dieu qui les a unis. D'ailleurs, dans cette famille où la belle aïeule règne en souveraine sur ses nombreux enfants et petits-enfants, chez lesquels sont également réparties de brillantes qualités, il semble que les heures sombres soient inconnues. Les épreuves mêmes qui fondent au sein de ce foyer, telles que séparations, deuils, départ de jeunes filles et de garçons renonçant à tout ce que le siècle leur promet de jouissances, de fêtes et de gloire pour se donner à Dieu, tout cela se passe si bien sous le regard du Souverain Maitre, et avec tant d'esprit de foi, qu'à notre émotion ne se mêle nulle amertume. Pas un instant de défaillance; jamais le découragement semble n'avoir effleuré ces grandes âmes. Ces lettres de la jeune femme adressées à sa soeur religieuse, sont donc un mélange exquis d'affection fraternelle, d'actions de grâces pour son Dieu qui lui a fait sa part de bonheur vrai si belle, de compassion pour les malheureux auxquels elles ne ménagent ni les consolations ni les aumônes dont son coeur et ses mains débordent. Elle est si consciente de sa félicité enfin, qu'elle tremble en songeant à l'avenir. Nous-mêmes, à cette pensée du malheur pouvant toucher cette jeune tête, nous nous surprenons à murmurer: "Mon Dieu, épargnez-là".

... On est à l'aube rougissante de la guerre de 1870, et au fur et à mesure que nous avançons dans la lecture de ces épanchechements de soeur à soeur, on craint constamment que René, ce dévoué et profondément chrétien ne soit appelé lui aussi à se mettre sous les drapeaux. Hélas! le jour est bientôt venu qui verra partir les cinq frères, allant courageusement vers le martyre...

Là, il nous semble que le chagrin aura raison du courage et de la force d'âme de Georgina quand elle apprend la mort de son René. Non, c'est un long Fiat qu'elle prononce et un acte d'adoration à l'adresse de Celui qui "le lui avait donné et qui le lui a ôté". De révoltes, de scènes de désespoir, point. C'est une douleur tranquille et profonde qui abrégera ces jours certainement, mais qui ne lui enlèvera pas un atôme de sa sérénité et de la confiance inébranlable en Dieu qui lui promet la réunion prompte à celui qu'elle pleure mais dont elle est fière infiniment...

Que c'est beau!... Je pourrais dire que le livre tout entier est un long poème chantant la gloire de Dieu, sa bonté et sa magnificence. Et comme l'on se trouve "faible à côté de ces chrétiens dignes des anciens temps"... Chaque page, chaque ligne est une exhortation à se lancer dans la voie de la perfection. Malheureusement, les impressions que nous laissent un pareil ouvrage s'effacent vite de l'esprit si nous n'avons le soin de les alimenter journellement du désir de suivre les traces lumineuses qu'il laisse après lui...

JACQUELINE DES ERABLES.

10 juillet 1917.

RECETTES

Macaroni au maïs

Ingrédients: ¼ de paquet de macaroni; 1 tasse de maïs (blé d'Inde); sel et poivre; 1 oeuf; 2 cuillerées à soupe de beurre; 2 cuillerées à soupe de miettes de pain; 1½ tasse de lait.

Préparation: Faites bouillir le macaroni, égouttez dans une passoire, arrosez d'eau pour le blanchir, et secouez-le pour l'assécher. Faites fondre le beurre et ajoutez-le au macaroni ainsi que l'oeuf, bien battu, le lait et du sel et du poivre au goût. Retournez dans un plat à l'épreuve du feu et faites cuire jusqu'à ce qu'il soit ferme.

* * *

Macaroni aux petits navets

Ingrédients: ½ paquet de macaroni; 1 tasse de navets pilés; 2 oignons (petits) hachés; 4 cuillerées à soupe de beurre; 2 tasse de lait; ½ tasse de miettes de pain.

Préparation: Préparez le macaroni comme la recette précédente. Faites bouillir les navets dans du lait. Pilez-les et mettez-les dans une casserole beurrée. Répandez les oignons hachés et un peu de sel et de poivre. Mettez ensuite le macaroni et les miettes de pain. Pointez avec le beurre et versez le lait. Faites cuire dans un fourneau chaud jusqu'à ce qu'il soit bien bruni. Servez immédiatement.

• • •

Biscuits au lait sûr

Ingrédients: 1 tasse de sucre brun; ½ tasse de beurre; 1 tasse de raisins hachés; 1 oeuf; ½ cuillerée à thé de soda; 2 cuillerées à soupe de lait sûr; 1½ tasse de farine; épices.

Préparation: Mélangez ensemble le sucre, le beurre et l'oeuf, le soda dissout dans le lait, puis les raisins et la farine. Faites une pâte plutôt dure. Mettez par cuillerées dans des assiettes de fer blanc ou sur une tôle bien graissée et faites cuire dans un fourneau très chaud.

R. O.

A LA MAISON

"La propreté, quand elle est modérée, est une vertu, mais quand on suit trop son goût, on la tourne en petitesse d'esprit; le bon goût rejette la délicatesse excessive, il traite les petites choses de petites et n'en est pas blessé."—Fenélon.

Ces quelques lignes conviennent bien à plusieurs femmes de ménage qui font de l'entretien de leurs appartements, surtout de la cuisine avec ses pots et chaudrons, le principe de leur vie, le mobile de leurs actions. Leur pensée ne monte jamais plus haut que le toit et pourtant ces femmes ont fait un cours d'étude, leurs doigts ont parcouru pendant des années le clavier d'un piano de couvent et maintenant elles ne trouvent plus le temps de lire, de jouer une sonate ou d'écrire une simple lettre à une amie.

Elles vivent dans la peur qu'on salisse leurs meubles bien luisants, regardent d'un oeil inquiet les pieds du visiteur qui peuvent laisser une poussière sur le tapis si soigneusement entretenu du salon. Leur conversation ne va jamais en dehors des menus de la semaine, de la dernière salade inventée, du bon ragût qui se fait régulièrement à la date fixe. Elle dira avec un sourire ironique à la femme qui passe avec un livre sous le bras: "Oh! vous avez le temps de lire." Et ces mots veulent dire: il doit y avoir beaucoup de poussière dans votre maison.

Il est admis que les intérieurs propres, que les repas bien apprêtés retiennent les gens au logis, mais il y a moyen de s'occuper aussi de choses qui relèvent l'esprit et une maîtresse de maison ne doit pas être transformée en servante et ne doit pas se rendre insupportable à tout le monde par ses minutieux détails qui révèlent un manque de tact. Il est un juste milieu qu'il faut savoir garder. Tout en surveillant votre pot au feu lisez quelques lignes d'un bon journal ou d'une instructive revue. Pour commencer vous brûlerez quelques sauces, mais avec l'habitude vous trouverez votre travail de maison infiniment plus intéressant.

UNE LETTRE DE CLAIRE FERCHAUD

Copie d'une lettre de Claire Ferchaud à sa soeur religieuse de la Sagesse, avril 1917. Claire Ferchaux est la voyante de la région de Poitiers dont toute la France se préoccupe. Comme la presse a publié nombre d'histoires fausses à son sujet, cette lettre aura un certain intérêt pour vos lecteurs. Son authenticité est absolue.

Chère petite soeur,

Moi, ta pauvre petite soeur bien indigne, noyée dans ses misères et dans sa petitesse extrême, vis, c'est vrai, en relation intime avec le Sacré-Coeur et surtout la sainte Vierge. D'eux je connais de grandes choses et je suis chargée d'une mission bien extraordinaire et qui fait frémir la nature.

Le Sacré-Coeur m'a révélé de grandes choses: en premier lieu de propager une nouvelle image du Sacré Coeur, représentant le coeur de Jésus meurtri, broyé par les péchés des hommes. Cette image est approuvée par Mgr l'Evêque de Poitiers, auquel j'ai dû faire un voyage la semaine dernière. Elle va donc se répandre dans toute la France. Tu peux compter en avoir une d'ici peu.

Cette image devra aller au président de la République, et s'il veut la reconnaître et graver le Sacré Coeur sur le **drapeau national, c'est le salut pour tous.**

Ce sont les promesses du Sacré Coeur de Jésus. Ce que je viens de te dire est la seule vérité. N'écoute pas tout ce qui se dit dans le monde. On imagine des choses et on invente par dessus le marché.

Petite soeur, je suis favorisée de grandes grâces, mais aussi combien est lourde la tâche à remplir pour la gloire de Dieu et le salut de notre pays, puisqu'il s'agit de faire connaître le Sacré Coeur au gouvernement si impie dans ses lois. Je ne puis reculer devant aucun sacrifice; une force secrète me presse d'agir et j'attends que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée pour exécuter les plans de Dieu. J'adore sa sainte volonté et je prononce ce Fiat, ô mon Dieu!

Prie pour ta pauvre soeur. Vois-tu, la nature crie quelquefois, souvent je pleure. Mon goût personnel était de vivre dans la solitude et voilà qu'une nouvelle vie s'ouvre pour moi. Je ne peux reculer il faut que j'avance, le regard fixé en Jésus le marcherai.

Ta petite soeur en Jésus et Marie,

Claire de Jésus Crucifié

UN VRAI CANADIEN

J'ai préparé à la mort un bon vieillard, d'une paroisse des Laurentides. C'est un cultivateur, patriarche d'une forte lignée de petits-fils et d'arrière-petits-fils, tous amis de la **Grande Amie,** la terre. Quand il a senti venir la fin dans ses membres longtemps fatigués par le dur labeur, il a réglé ses affaires et son testament. Il a vu accourir à lui, tous ses enfants. Ils se sont approchés de son lit de mourant, avec un respect religieux; ils lui ont fait caresser et bénir de jolis et charmants petits-fils. Cela lui fit couler de douces larmes. Il a demandé, avec humilité et simplicité, si on n'avait pas quelque chose à lui reprocher, et donc aussi à lui pardonner. Le Saint-Viatique reçu, il s'est abîmé dans le bonheur d'être ainsi visité par son Dieu, et il a voulu consacrer les dernières heures à s'entretenir avec Lui seul. Il garde son crucifix à la main, il le baise souvent. Il y découvre un prince qui pardonne, non un juge qui repousse. Et pourtant devant ce crucifix, il se juge lui-même. Mais sur quoi s'examine-t-il? Non pas sur les choses qu'il a sues, mais sur les devoirs qu'il a aimés et pratiqués. Il y cherche partout les moindres défaillances pour les jeter aux pieds de Jésus-Christ dans un dernier cri de repentir. Et il s'examine encore, et encore! Qu'est-ce donc qu'il a aimé?

Il a aimé sa famille, et beaucoup. Sans doute, il était sévère pour ses enfants; mais cette sévérité n'excluait pas la tendresse. S'il était sévère c'était pour les empêcher de **se perdre.** "Mes enfants, répétait-il volontiers à son curé, je ne veux pas en faire des chenapans; et si ça ne tient qu'à moi, ils en auront du bon Dieu." Pour les bien élever, il a été merveilleusement aidé par sa femme, une vraie chrétienne elle aussi. D'avoir été "bien marié", ça l'aidait à attraper le ciel plus sûrement, disait-il encore.

Il a aimé sa campagne, sa terre, son "rang" avec sa croix blanche, son église, son cimetière, sa paroisse. Il n'y a eu en somme de la place que pour de légitimes affections dans ce coeur simple et vaillant. Il n'a pas souvenance d'avoir manqué une seule fois la grand'messe. Chaque soir, sur ses genoux, qui fléchissaient malgré l'effort, il récitait le chapelet et la prière. Et les enfants devaient, sans condition, être là pour faire la couronne autour de lui.

Il fut un des piliers de cette paroisse. Il a vu "passer" trois curés. Cinquante ans de vie chrétienne et laborieuse l'ont fait réélire souvent marguillier, et en toute entreprise un peu considérable, les voisins s'étaient faits une habitude de consulter le patriarche, comme le sage du district.

C'est cette vie de soixante-dix années que le prêtre est venu absoudre. Le bon vieillard s'est éteint dans l'espérance de Jésus-Christ.

Pour que la mort de cet humble fût semblable à sa vie entière, il dort dans un joli petit cimetière, perdu dans un val discret et plein d'odeurs de sapins. Les pierres tombales, de couleur laiteuse, alignées avec ordre y sont bellement encadrées dans la verdure des bois voisins. Sa croix, à lui, porte une demande de prières. Elle fut sa seule fierté dans la vie. Elle est dans la mort le signe vivant de ses invincibles espoirs.

—"Bulletin Paroissial" de l'Immaculée Conception, Montréal.

EN VISITE

Mme Edouard Bélair, de Montréal, passe la saison d'été chez M. et Mme L'Heureux, en villégiature à Delta, Man.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LE CINEMA

Le danger

Il y a maintenant la question du cinéma, comme il y a la question de l'alcool.

Non, certes, que je méconnaisse l'attrait de ce genre de distraction et sa puissance de vulgarisation. On pourrait en tirer parti pour l'éducation du peuple, mais c'est là le moindre souci de ceux qui exploitent, uniquement dans une pensée de lucre, une merveilleuse invention. Ils se sont imaginé qu'ils gagneraient davantage en s'adressant aux plus basses curiosités. Et comme, depuis la guerre, le cinéma est surtout fréquenté par les êtres les plus impressionnables, les femmes et les enfants, comme par une contradiction pénible avec la gravité des événements, il s'emplit de foules sans cesse plus nombreuses, il s'ensuit que ce nouveau genre de spectacle menace de devenir l'agent le plus rapide de démoralisation de la jeunesse.

Dernièrement, un éminent magistrat, M. Boccacio, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, président de l'oeuvre de Sauvetage de l'Enfance, faisait ressortir, en termes saisissants, le lien de cause à effet entre la suggestion du cinéma et l'augmentation de la criminalité juvénile: "Parmi les causes de la recrudescence, hélas! non douteuse de la criminalité juvénile, il faut placer la lecture des romans, l'imagerie criminelle, **et surtout les films cinématographiques** qui donnent aux exploits des malfaiteurs une place prépondérante et montrent comment on tue et on vole. Ces lectures et ces spectacles exercent sur l'esprit des enfants une influence désastreuse et expliquent en partie leur précocité coupable. Cette influence a été maintes fois constatée. Il y a quelques semaines comparaissait devant le tribunal d'enfants de Grenoble, un jeune garçon qui, à l'aide d'une effraction compliquée, avait soustrait une somme importante. Interrogé par le magistrat sur les conditions dans lesquelles il avait commis le vol, il répondit: "C'est en voyant la scène du cinéma que j'ai eu cette idée." Dans un arrondissement voisin, plusieurs jeunes gens de 12 et 13 ans, recouverts de masques et porteurs de lanternes et de revolvers, ont cambriolé un important immeuble pour en retirer de l'argent. "On voulait répéter, ont-ils dit, un film vu la veille au cinéma."

Toute une série d'affaires criminelles sont venues, depuis le début de la guerre, corroborer cette action dangereuse du cinéma. La plus retentissante a été celle d'Albi, où l'on a vu, en Cour d'assises, des jeunes gens, presque des enfants, poursuivis pour vols, cambriolages, agressions. La plupart des inculpés ont avoué en pleurant avoir agi sous l'influence des films policiers, si bien que l'avocat général a pu très justement dans son réquisitoire faire remarquer "que nous nous trouvons en présence de symptômes graves qu'il faut réprimer. Ils sont engendrés par le cinéma... Suggestionnés par les exploits des héros de la pègre, a-t-il dit aux accusés, vous avez cru remplir le monde de vos fautes: vous avez cru pouvoir impunément faire les bravaches: vous n'êtes arrivés qu'à remplir la maison d'arrêt. Je voudrais qu'un pilori fût dressé sur une place d'Albi, et que, vous mettant bas les chausses, on vous y donne la fessée. C'est ce que vous méritez."

En beaucoup d'endroits, il s'est formé de véritables associations de malfaiteurs entre des enfants! A Grey, par exemple, il n'est pas rare de lire sur les portes ou sur les murs des inscriptions inspirées par le souvenir des films policiers. Et ce ne sont pas là jeux d'enfants. Le Parquet a dû exercer des poursuites contre des enfants de 7 à 12 ans, organisés en bandes pour le vol à l'étalage avec les procédés mis en scène dans les films! A la sortie même d'une représentation cinématographique, un tout jeune homme a saisi un de ses camarades, et, le collant au mur, le prenant par le cou, il lui a plongé dans la poitrine un couteau à cran d'arrêt. Pareille scène avait été représentée au cinéma quelque temps auparavant, et le crime avait une ressemblance frappante dans ses détails avec l'image d'une vaste affiche placardée dans tous les quartiers de la ville.

A Auxerre, des gamins ont suivi une femme de la campagne, et, lui lançant un lasso mexicain, ils ont failli l'étrangler. Il étaient des habitués du cinéma, et c'est pendant une représentation que la police vint les arrêter.

A Chalon-sur-Saône, à la suite de films policiers, une association de tout jeunes gens, dont quelques-uns appartenaient à d'honnêtes familles, a terrorisé des quartiers, commettant des vols, arrêtant les passants, insultant les femmes. Dans ses considérants, le jugement correctionnel de cette affaire a relevé et signalé le danger du cinéma.

On pourrait certainement, en suivant les comptes rendus correctionnels, multiplier ces exemples. Mais ils sont déjà trop nombreux et plus que suffisants pour démontrer que les représentations cinématographiques de crimes déterminent un ébranlement morbide et dangereux des jeunes imaginations.

On a, en effet, une tendance à ne condamner que les spectacles licencieux, et à se montrer indulgent pour les spectacles de crimes. On se préoccupe un peu — et encore! — de la pornographie, mais on laisse de côté ce que les moralistes appellent la "panourgographie", la littérature ou le spectacle de ruse, ce qu'on désigne couramment sous le nom de **films policiers.** "Mon fils ne sera jamais un criminel", se disent les parents. Erreur de psychologie, car en tout homme sommeillent les pires instincts, erreur d'observation, que viennent démentir tous les jours les causes judiciaires. La panourgographie, le film policier, dont l'effet est d'exciter l'instinct cruel, l'amour du sang, l'admiration de la ruse, n'est pas moins malfaisant que la pornographie avec laquelle elle entretient d'ailleurs, généralement des rapports.

Ce danger de la littérature et du spectacle sanguinaires a été particulièrement mis en lumière en **1909**, par une enquête suisse sur **l'affreux crime de Jully**, commis par deux enfants de nationalité suisse, à la suite de la lecture de romans, de détectives et de Peaux-Rouges.

Nous citerons notamment, d'après la **Liberté de Fribourg**, cette très fine analyse des effets de la suggestion enfantine:

L'imagination de ces jeunes n'est remplie tant et si bien de ces récits de sang et de "beaux crimes" que, petit à petit, tous leurs sentiments, toutes leurs pensées, toutes leurs aspirations ont tendu à réaliser, eux aussi, ces types d'hommes qu'ils trouvaient aussi sublimes et dignes d'admiration. Seuls, dans une ferme isolée, ils se sont crus un moment en pleine prairie américaine. Leurs lectures leur sont montées au cerveau, ils ont donc agi avec les fermiers de Jully comme Texas-Jack, la "terreur" des Indiens, avec les Peaux-Rouge. Cette suggestion lente qui envahit toute la personnalité de l'enfant, imagination, désirs, sentiments, pensées, conversations, jeux, n'aboutit pas toujours au crime. Elle aboutit presque infailliblement tout au moins à la rudesse, à la grossièreté, à la brutalité, à la ruse, au mensonge, à l'astuce, à la duplicité.

Prenons garde: le cinéma policier menace de dérégler l'imagination de la jeunesse de France.

Ces impressions et ces défauts de la douzième, de la treizième, de la quatorzième année, a écrit M. Bourget, on dit que ce n'est rien, et tout l'homme en dépend. C'est comme, dans les gares le petit mouvement par lequel on aiguille un train. Ce n'est rien non plus de mouvement: c'est tout le voyage!

Et qu'on ne dise pas que ce danger du cinématographe policier est réservé aux très grandes villes. J'ai eu en mains une enquête faite récemment par le Comité catholique de Défense religieuse. Il en résulte que le cinéma sévit dans des départements sans grandes agglomérations urbaines: on s'en plaint, par exemple, dans les Hautes-Alpes, dans l'Ardèche, dans les Landes, dans le Lot-et-Garonne, dans la Lozère, dans la Savoie... En Corse, à Bastia, jusqu'au mois de mars dernier, deux cinémas fonctionnaient tous les soirs, et deux fois par jour le jeudi et le dimanche!

Qu'on ne dise pas qu'il n'y a, au cinéma policier, que les enfants dont les familles négligent l'éducation. La **Semaine Religieuse de Rennes** nous apprend que l'autorité ecclésiastique a jugé de son devoir de signaler le danger auquel s'exposent même des familles chrétiennes, en conduisant leurs enfants à ce genre de spectacle. On peut consulter les directeurs des meilleurs collèges de Paris. Ils constatent que c'est une de leurs préoccupations pour les jours de congé.

La question mérite donc de retenir toute l'attention des pères et des mères de familles soucieux de leur responsabilité morale comme chrétiens et comme patriotes, et de les amener à se demander comment, tout en permettant à leurs enfants de se délasser de leurs travaux scolaires, ils peuvent obtenir qu'ils soient protégés contre une contagion qui s'étale même dans les rues, par l'outrecuidance des affiches provocantes des cinématographes.

Henry Reverdy.

—La Croix.

ENCORE UN DE BACLE

Il fait déjà gris. La grande silencieuse, la nuit, enveloppe lentement la nature de son calme profond et convie hommes et choses au repos réparateur. Assis dans la grande chaise d'osier, les pieds appuyés sur la **bavette** du poêle, Jean-Pierre est songeur. La journée a été pleine... La pièce du Trécarré, en deça de l'érablière, a été presque entièrement ensemencée de patates, il ne reste que quelques sillons, deux ou trois, près du champ de sarrasin, qu'il achèvera demain au petit jour. Mais ce ne sont pas ses semences qui occupent maintenant l'esprit de Jean-Pierre, non plus que les espérances conçues, ce matin, à la vue du carré d'avoine, déjà couvert de tiges vertes et touffues, comme dans les belles années. Non, ce à quoi il songe, c'est l'ouverture que lui a faite, cet après-midi, son grand garçon, André, assis maintenant en face de lui dans la demi-obscurité de la cuisine.

—Père, lui avait-il dit en interrompant son travail, j'ai une proposition à vous faire.

—Quoi donc?

—J'ai envie de me marier...

—Il n'y a pas de mal à cela, avait repris Jean-Pierre, d'un ton qui dissimulait mal sa surprise. Sera-ce bientôt?

—Sitôt que je trouverai un bon parti...

—Tu n'as pas encore choisi ta future?

—J'en ai plusieurs en vue et je voulais vous demander conseil.

—Nous en parlerons ce soir, veux-tu? L'ouvrage presse... et puis, tout en travaillant, j'y **jonglerai**, et après souper, nous réglerons l'affaire... cela te va-t-il?"

Et sur la réponse affirmative de son André, il s'était remis à ensemencer... et à **jongler**... "J'aurais dû m'en douter! Depuis quelque temps, il est devenu sérieux et même un peu rêveur... Il avait son idée derrière la tête... Et d'ailleurs c'est tout naturel.. il n'est plus un enfant... bientôt ses vingt-trois ans révolus! Et puis il ne sera pas sur la paille, j'ai promis de lui acheter la terre de Pascase Radbert, qui s'en est allé crever de faim en ville... Pourvu toutefois, qu'il choisisse bien, qu'il rencontre une bonne petite femme qui le rende heureux... Car c'est un brave garçon que mon André! Le meilleur des fils, il fera un excellent mari. Grand, fort, pas laid du tout, il a du coeur à en donner. Depuis qu'il sait tenir une fourche, il a toujours fait sa grosse part des travaux de la ferme... Mais qui va-t-il prendre?"... et le brave paysan chrétien, qui a l'habitude de recourir à Dieu aux moments importants de sa vie, interrompait, de temps à autre, ses réflexions par de courtes prières qui imploraient secours et lumière.

Et maintenant, le moment de décider était venu. Jean-Pierre, devinant, à l'attitude de son fils, qu'il avait hâte d'entamer la conversation, parla le premier.

—Tu sais, André, le principal intéressé dans cette question, c'est toi-même. Tu seras le premier à subir les conséquences heureuses ou désastreuses de ton choix.

—Je m'en rends compte. Aussi n'ai-je pas voulu agir à l'aveugle: j'ai réfléchi et je veux maintenant savoir votre avis.

—Vas-y avec confiance, mon enfant; et si mon expérience peut contribuer un brin à ton bonheur, je serai le plus heureux des pères. Mais je t'avertis d'une chose... je serai franc, comme je l'ai toujours été.

—Tant mieux! Si je me mets la corde au cou, je serai le seul à blâmer... Que pensez-vous d'Antoinette Quentin?

—La fille de Ludger Quentin, qui reste au village?

—Oui, celle-là que nous voyons souvent, assise au balcon, lorsque nous allons au bureau de poste...

—Ne t'es-tu pas laissé prendre par sa beauté?

—Dame... Il est difficile d'y rester tout à fait insensible... M'est avis, toutefois, qu'un joli visage ne gâte pas nécessairement le ménage...

—Je suis d'accord, et ta défunte mère était tout à fait gracieuse dans son jeune temps... aussi je ne te dis pas de prendre un laideron. Mais, par ailleurs, on ne doit pas se laisser captiver uniquement par les charmes de la beauté. Car c'est une qualité qui s'évanouit vite... les soucis, la maladie, les années déflorent les plus beaux visages, en y creusant des rides, et alors vient le désenchantement... A-t-elle de la santé au moins?

—Je ne sais pas trop.

—C'est un point dont il faut s'informer à l'avance. Car des cultivateurs, comme nous, n'ont point le loisir de se tenir, des journées durant, au chevet d'une femme malade. En outre, comment pourrais-tu espérer avoir des enfants forts et vigoureux, si leur mère est faible et maladive! Et à propos, la fille du père Quentin consentira-t-elle à prendre part aux travaux de la ferme, à faire le **train** au besoin?

—J'en doute fort... car elle a toujours demeuré au village et comme ses parents sont à l'aise, elle n'a pas dû salir bien souvent ses mains blanches à faire des **jardinages** ou autres travaux des champs.

—Mauvais indice, mon André, et je crois vraiment qu'Antoinette n'a pas l'étoffe d'une bonne fermière. Avant tout, il faut, dans le ménage, l'égalité des conditions. Si la femme a les mains trop fines, elle ne pressera point avec affection la main rugueuse du laboureur... N'as-tu pas remarqué quelque autre jeune fille qui conviendrait mieux à notre genre de vie?

—J'avais pensé à Irène Ferret..

—La plus jeune enfant de Louis Ferret, du "rang d'Edmire"?

—Précisément.

—Impossible, mon garçon, impossible...

—Et pourquoi?... nous sommes allés à l'école ensemble jusqu'à l'âge de quatorze ans, et elle me paraissait tout à fait à sa place...

—Cela se peut... mais rappelle-toi ce que le curé a déjà dit dans son prône: "Les tares et les défauts des parents se transmettent très souvent aux enfants".

—Je l'admets volontiers, mais je ne saisis pas bien l'application que vous voulez faire de cette parole...

—C'est que, vois-tu, et la voix de Jean-Pierre se fit plus basse, comme s'il rougissait d'avoir à dévoiler les fautes du prochain, les parents d'Irène ont mauvaise réputation auprès des vieux du pays. Louis, dit-on, est une "tête croche", un critiqueur. Rien ne lui fait autant plaisir que d'engendrer chicane avec ses voisins... tu sais s'il en a plaidé des procès! Et puis, en matière de religion, ce n'est pas la croix de Saint-Louis: quand il faisait partie du conseil de la Fabrique, il était toujours opposé aux propositions de Monsieur le Curé, et lorsqu'on a voulu élever un calvaire sur sa terre, au tournant du chemin du roi, il a refusé net.

—Je suis content d'apprendre ces détails, reprit André avec un soupir de soulagement, car je me serais laissé prendre au piège. Mais maintenant, si Irène m'attend pour se marier, elle est bien sûre de coiffer le bonnet de Sainte-Catherine... Car je veux que la paix et la bonne entente règnent à mon foyer et pour cela, je tiens à ce que la religion y occupe la première place... Que diriez-vous de Joséphine Dumont?

—Elle me paraît valoir mieux que les deux autres... elle est vaillante et de bonne famille... mais...

—Je crois que l'expérience vous a rendu difficile, fit André en souriant. Que trouvez-vous à reprendre en Joséphine?

—Peut-être que je suis trop exigeant... mais tout de même, j'ai pour mon dire que cette jeune fille aime trop le luxe, les beaux habits... As-tu remarqué qu'elle arrive presque toujours en retard à la grand'messe du dimanche? Les malins chuchotent que c'est pour faire admirer ses chapeaux et ses toilettes nouvelles, qu'elle change presque à chaque saison, et je ne suis pas éloigné de les croire...

—En effet, j'avais fait la même remarque... Mais ne croyez vous pas que cette conduite lui est inspirée par le désir de trouver un parti et que ses habitudes changeront, une fois mariée?

—C'est risqué! Les jeunes filles coquettes font les épouses coquettes et malheureusement, elles amènent la misère dans leur foyer. Pour ma part, je n'attacherais pas trop d'importance à ces espérances de conversion. Les goûts luxueux sont tenaces d'ordinaire et engendrent facilement l'égoïsme: à force de ne penser qu'à soi, on vient à oublier complètement le prochain... Et puis, penses-tu qu'une femme, qui a été ainsi habituée au gaspillage, saura conduire son ménage avec économie? qu'elle s'appliquera à vivre de peu, à épargner pour les vieux jours? "Autant vaut mettre de l'eau dans un sas que de confier son argent à une dépensière", dit le proverbe et il s'est rarement trouvé en défaut...

—Il n'en reste plus qu'une à laquelle j'avais songé: mais j'ai bien peur qu'elle ne trouve pas grâce devant vous... pas plus que les autres...

—Dis toujours...

—C'est Cécile Labonté...

—La fille d'Eugène Labonté, notre second voisin?

—Oui... mais ce sont des gens pauvres...

—Ce n'est pas là un empêchement majeur! Sans doute, les écus ne gâtent rien en ménage, mais mieux vaut une pauvreté honorable qu'une richesse sans honneur..

—Alors elle ne vous déplairait pas trop?

—Au contraire... et si tu veux connaître le fond de ma pensée, je vais te le découvrir en deux mots. J'ai toujours grandement estimé Cécile, parce que j'ai remarqué qu'elle était une jeune fille pieuse: cette qualité, si rare de nos jours, en suppose bien d'autres et supplée à celles qui pourraient manquer.

—C'est aussi ce qui a attiré mon attention sur elle. Quand je la voyais prier avec tant de ferveur à l'église, je me disais instinctivement qu'elle n'était pas comme les autres, qu'elle valait bien mieux...

—Et c'est la vraie et solide piété que la sienne... Ce n'est pas elle qui laissera les enfants tout barbouillés ou la maison en désordre pour se livrer scrupuleusement à des exercices de dévotion inspirés par la fantaisie plutôt que par l'amour de Dieu.

—Et avec cela, elle a du savoir-faire...

—Je pense bien... Les commères prétendent qu'elle sait conduire un ménage avec autant d'ordre et d'intelligence que sa brave femme de mère, qui, malgré la maladie presque continuelle de son mari, est parvenue à élever honorablement sa famille.

—Et dire que, malgré leur pauvreté, ils trouvent le moyen de faire l'aumône...

—Les quêteux en savent quelque chose... et lorsque le vieux Leborgne fait sa tournée dans le **rang**, c'est toujours chez eux qu'il va frapper pour y passer la nuit.

—C'est qu'il sait où manger de la bonne soupe et qu'il est assuré qu'on lui donnera une **couverte** bien chaude pour s'étendre sur le foin du fenil... Alors c'est une chose réglée?

—A toi de le décider... Mais je ne te cache pas que ça me ferait grandement plaisir.

—Tant mieux! j'irai lui rendre visite l'un de ces soirs et si je m'aperçois que je ne lui déplais pas trop, je manifesterai mon intention à ses parents.

—Autant vaut aller vite en besogne... sans compter que les longues fréquentations ne servent à rien. Tiens, j'aurai peut-être l'occasion de rencontrer le père Labonté, demain, et je lui glisserai un mot à l'oreille... il comprendra de suite.

—Vous me rendrez grand service. Car je serais le plus heureux des époux si je la conduisais un jour à l'autel...

—Et moi, le plus heureux des beaux-pères, si je l'avais pour bru.

Et sur ce, Jean-Pierre et André se séparèrent, en se souhaitant bonne nuit et beaux rêves.

"Bulletin Paroissial" de l'Immaculée Conception, Montréal.

UN HYMNE A MARIE

Par Saint Bonaventure

Tout le monde connaît cet admirable cantique d'action de grâces échappé du coeur de saint Ambroise dans un élan de reconnaissance et d'amour: le **Te Deum**. Jamais de tels accents n'ont ému la terre, jamais hymne plus sublimé en l'honneur de l'auguste Trinité n'est montée vers le ciel. A quelques siècles de là, en plein moyen âge, un autre génie, un évêque, saint Bonaventure, s'inspirant de saint Ambroise, voulut faire en l'honneur de Marie un chant où seraient célébrées les prérogatives de l'auguste Mère de Dieu. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux cette page peu connue d'un grand serviteur de Marie; nous croyons aussi favoriser leur piété en les invitant à réciter cette hymne pour honorer la sainte Vierge aux jours de ses fêtes.

Nous vous louons, Mère de Dieu, Marie, nous confessons que vous êtes Vierge;

En vous, toute la terre vénère l'épouse du Père éternel.

Tous les Anges et les Archanges, les Trônes et les Principautés vous servent fidèlement.

Toutes les Puissances et toutes les Vertus, les Cieux des cieux, toutes les Dominations vous obéissent;

Tous les Choeurs, les Chérubins et les Séraphins vous entourent et tressaillent de joie;

Devant vous, toutes les Créatures angéliques crient sans cesse:

Sainte, Sainte, Sainte est Marie, Mère de Dieu, Mère et Vierge;

Les Cieux et la terre sont pleins de la majesté et de la gloire du fruit de vos entrailles.

En vous, le glorieux choeur des Apôtres loue la Mère de son Créateur.

En vous l'éclatante assemblée des bienheureux martyrs glorifie la Mère du Christ;

La glorieuse armée des Confesseurs vous appelle le Temple de la Trinité;

Le choeur aimable des saintes Vierges nous proclame l'exemple de la virginité et de l'humanité;

Toute la Cour céleste vous honore comme Reine;

Dans tout l'Univers, l'Eglise vous célèbre dans ses invocations.

Vous, mère de la Divine Majesté,

Vous, véritable et vénérée Mère du Roi des Cieux,

Vous, sainte, douce, pieuse,

Vous êtes la Maîtresse des Anges, la porte du Paradis.

Vous êtes la promesse faite aux Patriarches;

Vous êtes la vérité des prophètes, la voix qui enseigne les Apôtres, la maîtresse des Evangiles;

Vous êtes la force des Martyrs, le modèle des Confesseurs, l'honneur et la parure des Vierges,

Pour délivrer l'homme exilé, vous avez reçu, dans vos entrailles, le Fils de Dieu.

Par vous, l'antique ennemi a été vaincu, et le royaume des cieux ouvert aux fidèles.

Vous êtes assise avec votre Fils à la droite du Père.

Priez pour nous, Vierge Marie, celui qui un jour, nous le croyons, viendra nous juger.

Secourez-nous donc, nous vos serviteurs, qui avons été rachetés par le précieux sang de votre Fils.

Faites donc, Pieuse Vierge, qu'avec vos saints nous obtenions la récompense de la gloire éternelle.

Sauvez votre peuple, ô Reine, afin que nous partagions l'héritage de votre Fils.

Que toujours votre esprit nous dirige, votre parole nous défende.

Vous êtes l'échelle du Royaume céleste et de la gloire, le lit nuptial, l'Arche de la piété et de la grâce;

Vous êtes la source de la miséricorde, l'Epouse et la Mère du Roi éternel;

Vous êtes le temple et le sanctuaire de l'Esprit-Saint, le cénacle auguste où la Très Sainte Trinité réside;

Vous êtes une médiatrice pleine d'amour entre Dieu et les hommes;

Vous êtes le soutien de ceux qui combattent, l'avocate des pauvres, le miséricordieux refuge des pécheurs;

Vous êtes la dispensatrice des grâces, la dominatrice et la terreur des démons et des orgueilleux;

Vous êtes la maîtresse du monde, la Reine du Ciel, et, après Dieu, notre seule espérance.

Vous êtes le salut de ceux qui vous invoquent, le port des naufragés, la consolation des malheureux, le refuge de ceux qui périssent;

Vous êtes la mère de tous les bienheureux, toute leur joie après Dieu, la consolation de tous les habitants du ciel.

C'est vous qui suscitez les justes, qui rassemblez ceux qui errent.

Daignez, douce Marie, nous préserver du péché, maintenant et toujours.

Ayez pitié de nous, bonne Mère, ayez pitié de nous.

Que votre grande miséricorde s'étende sur vous, Vierge Marie, car nous avons confiance en vous.

L'AMOUR CAPRICIEUX

Par amour capricieux, nous entendons celui qui n'est pas égal dans ses manifestations, qui se montre tantôt tendre et tantôt sévère, tantôt indulgent et tantôt rigoureux, suivant les circonstances, ou plutôt suivant le caprice du moment.

Sur ce point, voici une page de Mgr Gibier, qui met dans son jour ce défaut de l'amour maternel:

"L'amour vrai exclut l'humeur changeante du moment, essentiellement préjudiciable au bon ordre de la famille.

"Combien de personnes sont au dehors tout autres qu'au dedans! Avec les étrangers, quelle amabilité, quelle grâce, quel esprit! Elles sont admirables. Dans leur intérieur, quelle froideur, quelle brusquerie, quel ennui! Elles sont insupportables. Quelquefois, un même instant les voit passer d'une extrémité à l'autre, de l'extrême amabilité à l'extrême irritabilité. Parmi les personnes même qui se piquent de mener une vie pieuse, y en a-t-il beaucoup qui vivent du véritable esprit de renoncement, c'est-à-dire de sacrifices intérieur et d'efforts sans cesse renouvelés sur leur caractère? L'égalité de caractère est chose rare et difficile.

"Et cependant, quelle qualité indispensable pour un père et une mère! Sans cela, ils manquent leur mission. Tantôt ils seront doux jusqu'à la faiblesse et tantôt énergiques jusqu'à la rigidité. Par un retour soudain et un changement inouï, ils passeront instantanément et sans motif de la tempête à la sévérité qui ne pardonne rien, à la mollesse qui accorde tout. Au milieu de ces vicissitudes injustifiables, l'autorité perd tout prestige et n'a bientôt plus aucune influence. Les ordres seront acceptés avec défiance et, pendant qu'il fera semblant de trembler et d'obéir, l'enfant dira en lui-même: Ma mère se fâche, mais cela ne durera pas. Les félicitations et les promesses elles-mêmes auront moins de valeur, et l'enfant, plus d'une fois trompé dans son espoir, murmurera tout bas: Mon père se fâche, mais combien de temps cela va-t-il durer? Ce qu'il faut aux parents, c'est du coeur, sans doute, mais aussi de la volonté et du caractère, une volonté nette, précise, inflexible; un caractère égal, qui ne recule pas, qui n'abdique jamais, qui ne se laisse décourager par rien, pas même les insuccès."

Méfiez-vous, mères de famille, de l'inégalité d'humeur envers vos enfants; elle est très souvent pernicieuse. Soyez donc très bonnes sans faiblesse, et très fermes sans dureté.

SAINT-BONIFACE

Mme Olivier Gagnon et ses jeunes filles sont de retour de Bellecourt, où elles ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Louis Hogue.

Autour de la Ferme

BETAIL

Taureaux.—		
Choix	$9.25	$9.75
Bon	$8.25	$9.00
Ordinaire	$7.00	$8.00
Taures.—		
Choix	$8.50	$9.00
Bon	$7.75	$8.50
Ordinaire	$7.00	$8.00
Vaches.—		
Choix	$8.00	$9.00
Bon	$7.00	$8.00
"Canners"	$3.00	$3.75
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Bulls".—		
Bon	$7.00	$8.00
Ordinaire	$5.50	$6.50
"Oxen".—		
Bon	$7.00	$7.50
Ordinaire	$6.00	$7.00
"Canners"	$3.75	$5.00
Veaux.—		
Choix	$10.00	$11.00
Bon	$6.00	$6.50
"Feeders".—		
Choix	$7.00	7.75
Bon	$6.00	$6.50
"Stockers".—		
Taureaux et taures de choix	$6.75	$7.25
Ordinaire	$5.75	$6.25
Veaux de choix	$6.50	$7.00
Cochons.—		
De choix	$14.75	$15.00
Lourds	$10.50	$11.00
Légers	$12.00	$13.00
"Stags"	$5.00	$5.50
Truies	$8.00	....
Moutons.—		
Agneaux	$9.50	$10.50
De choix	$8.60	$9.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.24
Beurre—	
Crémerie	.39
De ferme	.25
Saindoux—	
Tierçons	.27
Seau, 20 livres	$5.70
Baril, 50 livres	$13.63
Viandes—	
Boeuf	.17
Veau	.17
Mouton	.19½
Porc	.21½
Bacon. Flanc	.34½
Gruau—	
Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$42
Son. La tonne	$30
Gru. La tonne	$32
Sucre—	
Granulé. Extra	$8.80

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	$1.75
Betteraves. La livre	.04
Oignons. La livre	.03 à .07
Choux. Nouveaux	.04½
Carottes. La livre	.05
Rabioules. Nouvelles. La livre	.02
Foin—	
"Timothy" No 1	$18
"Timothy" No 2	$16
"Red Top" No 1	$14
"Red Top" No 2	$12
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$6.25
Lakewood	$6.17½
Harvest Queen	$6.00
Medora	$5.55
XXXX	$3.70
Western Canada	
Purity	$6.25
Medallion	$6.12½
Three Stars	$6.00
Maitland	$5.90
Ogilvie	
Royal Household	$6.30
Glenora	$6.17½
Centennial	$5.95
Manitoba	$5.75
Whole Wheat	$5.75
Peaux—	
Gelées	.18—.18½
De mouton	.35—$2.50
Brutes No 1	.08
Brutes No 2	.07
Laine. Brute	.30—.33

LA FENAISON ET LA CONSERVATION DU FOIN

Je disais dans le cinquième numéro de cette publication (juillet 1916) que toutes les preuves scientifiques s'accordent à démontrer que ce sont les herbes coupées immédiatement après la période de floraison, ou du moins avant que la graine soit entièrement mûre, qui donnent le meilleur foin.

Je me propose de traiter aujourd'hui des méthodes de fenaison qui permettent de conserver le mieux possible la succulence et la valeur nutritive de l'herbe.

Les tiges et les chaumes des graminées sont protégés par un enduit cireux, délicat, imperméable à l'eau, qui résiste à la pluie tant qu'il est intact. Lorsque le foin est traité sans soins, cet enduit protecteur disparaît en partie, et la pluie s'introduit dans le foin, le lave, et enlève en solution quelques-uns des meilleurs éléments nutritifs qu'il renferme. Le trèfle et la luzerne souffrent encore plus que les autres plantes des mauvaises méthodes de fenaison.

Dans ces deux plantes, les feuilles et les petites tiges—les parties les plus fines et les plus nutritives—qui forment de 40 à 60 pour cent du poids de la récolte totale se perdent facilement au cours des manutentions rudes ou trop fréquentes.

La fenaison doit être graduelle, en autant du moins que la température le permet, et complète, tout en étant suffisamment rapide pour que le foin sèche et puisse conserver une partie de la couleur verte originale du foin qui vient d'être fauché.

"Il faut faire les foins pendant que le soleil brille." Ce vieux proverbe rend hommage au facteur le plus important de la fenaison, car un temps sec, ensoleillé, venteux, permet souvent de faner le foin parfaitement et rapidement dans l'andain ou dans la rangée.

Mais lorsque la saison est humide, nuageuse, peu favorable, le cultivateur est parfois obligé de mettre dans ses tasseries du foin mal fané, ou plus ou moins humide. Dans ces conditions, le foin, surtout s'il renferme une forte quantité de trèfle, peut subir une fermentation qui entraîne à la longue la combustion spontanée.

Combustion spontanée. — Les incendies spontanés qui éclatent dans les granges ou plus spécialement dans les tasseries où l'on emmagasine du foin ou des gerbes de grain, sont dûs premièrement à la fermentation, causée par la croissance et le développement rapide des bactéries (plantes microscopiques toujours présentes dans l'air). Ces bactéries se nourrissent de la matière organique du foin, etc., et se développent rapidement dans un milieu humide et pas trop froid. Si cette fermentation est lente (lorsque les conditions d'air et de température ne sont pas favorables au développement rapide des bactéries) la combustion est lente également et il ne se produit ni flamme ni feu. C'est là ce qui cause les masses noircies et charbonnées que l'on trouve parfois dans l'extérieur des meules de foin, des tas de fumier, etc. Il n'y a pas eu de signes extérieurs de brûlure, mais les matériaux ont quand même été carbonisés par ce procédé de fermentation.

Lorsqu'il y a une quantité suffisante d'eau et une quantité suffisante d'air pour fournir aux bactéries l'oxygène qui leur est nécessaire, le développement des bactéries est rapide; elles engendrent une chaleur de plus en plus grande. Lorsque le foin se trouve dans un endroit mal ventilé, il atteint une température à laquelle les gaz engendrés prennent feu et la substance et le bâtiment dans lequel ils se trouvent brûlent. Cet incendie peut ne se produire que des semaines ou même des mois après que le foin a été rentré.

Lorsque l'on est obligé, pour certaines raisons, de rentrer du foin encore humide, il faut le saler abondamment. Le sel empêche la fermentation, retarde le développement des batetéries et enraye ou prévient l'élévation rapide de température. De même, la bonne ventilation de la grange prévient aussi les incendies; les courants d'air emportent la chaleur au fur et à mesure qu'elle s'engendre ou du moins ne lui permettent pas de devenir suffisamment intense pour atteindre un point de combustion.

Frank T. Shutt,
Chimiste du Dominion.

DETRUISONS LA BETE A PATATES

Une augmentation de production de patates ne peut être obtenue que si les tiges sont bonnes, d'où l'importance de tenir ces tiges dans le meilleur état possible. Si vous voulez avoir de bonnes tiges, il faut détruire la bête à patates.

Dans des expériences conduites au collège d'agriculture de l'Ontario pendant six ans, la production moyenne à l'acre, dans une plantation qui n'avait pas été traitée contre la bête à patates, a été de 98.2 boisseaux; dans une autre plantation, traitée avec du vert de Paris et de l'eau, la production moyenne a été de 186.9 boisseaux, soit une différence d'environ 90 boisseaux à l'acre. Les vieilles "bêtes" ne font pas beaucoup de mal, mais elles pondent des oeufs d'où naissent des larves ou des jeunes bêtes. On ne traite pas la récolte spécialement pour détruire ces vieilles mouches, mais plus on en détruira avant la ponte des oeufs, moins il y aura de jeunes. Tenez l'oeil ouvert et dès que les jeunes mouches sortent des oeufs, n'attendez pas qu'elles aient causé des dégâts appréciables, traitez à fond les tiges avec du vert de Paris et de l'eau ou avec de l'arséniate de plomb et de l'eau; un mélange de 12 onces de vert de Paris avec 40 gallons d'eau est très utile, ou 3 livres d'arséniate de plomb en pâte (ou 1½ livre r'arséniate sec) dans 40 gallons d'eau. Le vert de Paris tue les bêtes plus vite, mais il s'enlève plus facilement que l'arséniate de plomb, c'est pourquoi un mélange des deux savoir, 8 onces de vert de Paris et 1½ livre de pâte d'arséniate de plomb dans 40 gallons d'eau donne de meilleurs résultats que l'un des deux seul. Par un temps pluvieux, l'arséniate de plomb est beaucoup plus satisfaisant que le vert de Paris car il adhère mieux, tandis que le vert de Paris est enlevé par les pluies et une bonne partie des tiges peuvent être détruites avant que la température permette d'appliquer un nouveau traitement. Deux ou trois applications peuvent être nécessaires pour détruire complètement les bêtes. On ne fait pas assez d'applications et une partie considérable du feuillage est détruite.

IMPORTANCE DES TRAITEMENTS POUR PREVENIR LE MILDIOU ET LA POURRITURE

Le mildiou (dernière brûlure) ou pourriture fait souvent beaucoup de mal à la récolte. En quelques jours cette maladie détruit toutes les tiges, et les tubercules ne se développent plus cette saison-là. On peut s'attendre à l'arrivée de cette maladie à tout moment après la première semaine de juillet. L'époque varie suivant la saison et suivant la région. On peut en préserver les tiges en tenant les plantes couvertes de bouillie bordelaise à partir du commencement de juillet, avant que la maladie apparaisse, et jusqu'en septembre. L'augmentation moyenne de production à l'acre en trois ans, obtenue par l'emploi de la bouillie bordelaise a été de 94 boisseaux. En certaines années elle est beaucoup plus forte. La première application est souvent faite lorsque l'on arrose pour les bêtes à patates; le poison peut être mélangé avec la bouillie bordelaise. Cette bouillie est faite dans les proportions suivantes: 6 livres de couperose bleue, 4 livres de chaux fraîchement éteinte et 40 gallons d'eau. On fait dissoudre le sulfate de cuivre en le suspendant dans un récipient de bois ou de terre qui contient 4 ou 5 gallons d'eau ou plus. Il se dissout plus vite dans l'eau chaude que dans l'eau froide. On fait éteindre la chaux dans un autre récipient. Si la chaux est granuleuse ou en mottes lorsque est éteinte, on la fait passer par un gros sac ou un fin tamis. On verse la solution de sulfate de cuivre dans un baril, ou on peut la faire dissoudre dans ce baril en premier lieu. On remplit à moitié ce baril avec de l'eau, on dilue la chaux éteinte dans un demi-baril d'eau, on verse ce demi-baril de lait de chaux dans la solution diluée de sulfate de cuivre, puis on brasse parfaitement. La solution est prête à être employée (Ne mélangez jamais ensemble du lait de chaux concentré et de la solution concentrée de sulfate de cuivre). On peut préparer une solution mère de sulfate de cuivre et de lait de chaux et les conserver dans des barils séparés et couverts pendant la saison de pulvérisation. Dans ce cas, il faut noter soigneusement les quantités de sulfate de cuivre, de chaux et d'eau que l'on emploie. La bouillie bordelaise se détériore avec l'âge et doit être employée aussitôt qu'elle est faite. On essaye la bouillie bordelaise en y laissant tomber une goutte de solution de ferrosyanure de potassium. Si la bouillie prend une teinte brun rougeâtre, on ajoute du lait de chaux jusqu'à ce que cette nuance ne se montre plus.

L'huile de l'athlète. — Pour se frictionner l'athlète ne saurait rien trouver de mieux que l'Huile Electrique du docteur Thomas. Elle assouplit les muscles, rend les nerfs flexibles, en expulse toute douleur et les rend aptes à l'effort qu'on leur demandera d'accomplir. C'est un des principaux mérites de cette huile et des athlètes qui s'en servent depuis des années peuvent en témoigner.

PREPAREZ-VOUS

Les travaux de la ferme seront toujours plus ou moins, d'un jour à l'autre, sous la dépendance de la températare, mais sur une ferme bien conduite c'est le cultivateur qui, en définitive, règle l'époque de ses opérations et la façon de les faire—du moins le cultivateur qui pense, qui sait prévoir et s'organiser.

Préparons-nous donc à l'avance pour nos opérations de culture, nous ferons une économie de temps et d'argent.

Tous les cultivateurs ont aujourd'hui la plus grande difficulté à se procurer de l'aide. Ce fait n'est pas spécial au Canada; presque tout l'univers en souffre. Il est donc d'autant plus important que nous organisions nos travaux avec le plus grand soin cette année et l'année qui vient.

Dans toutes les parties du Canada, mais spécialement sur les prairies, celui qui s'était préparé à faire la moisson d'une façon rapide, systématique et intelligente a sauvé bien des boisseaux de grain; il s'est épargné bien des heures d'anxiété et a eu beaucoup plus de terre à ensemencer au printemps que celui qui avait laissé les choses au hasard. Il en est toujours ainsi: la bonne organisation, qui permet de tirer le meilleur parti possible de la main-d'oeuvre, a des effets non seulement immédiats mais durables, et il serait difficile de dire au juste où ces effets s'arrêtent.

C'est donc maintenant qu'il faut se préparer, non seulement pour la moisson de 1917, mais aussi pour les semailles de 1918.

Pour la moisson de 1917.—Préparez toutes les machines et toutes les voitures, ayez des pièces de rechange, faites une provision de ficelle d'engerbage, veillez à ce que les graineries et les coffres des voitures soient étanchées.

Pour la récolte de 1918.—Voyez à ce que les plantes sarclées et les jachères d'été soient en bon état; —sans mauvaises herbes. Choisissez l'endroit sur votre ferme où vous pensez pouvoir récolter le meilleur grain de semence. Décidez exactement la récolte que chaque acre doit porter l'année prochaine et faites vos préparatifs en conséquence.

Tous ces préparatifs ne vous donneront pas plus de travail à l'heure actuelle, mais ils vous épargneront beaucoup de temps et de peine lorsque les opérations des semailles et de la moisson commenceront.

J. H. Grisdale,
Directeur, fermes expérimentales du Dominion.

CE QUE SIGNIFIE CE RESULTAT

(Le **Patriote**)

La victoire du gouvernement Martin dans les conditions où elle s'est accomplie, revêt une signification toute particulière. C'est vraiment le triomphe de la modération sur le fanatisme, l'affirmation d'une politique saine et large contre un système préconisant la lutte des classes et le soulèvement des haines de races et de religions.

Les conservateurs avaient fait de la question des écoles et de la question des langues leur grand cheval de bataille. Ils s'étaient efforcés de s'en servir pour réveiller les pires passions de la foule et créer une atmosphère de prétendu loyalisme qui, dans leur idée, devait leur être d'un immense secours. A travers toute la province, l'organisation orangiste avait donné en grand et exercé une pression considérable pour faire triompher son fameux programme sectaire dirigé contre le français et contre la religion catholique.

Le bon sens populaire a fait justice des appels aux préjugés et des fomenteurs de discordes. Sauf dans quelques centres connus pour leur fanatisme, les ultra-loyalistes n'ont eu aucun succès. En réalité, la faction orangiste, dans son excès de zèle, a gravement compromis la cause des candidats qu'elle s'est avisée de patronner. C'est le cas notamment à Prince-Albert, où l'élément anglo-protestant lui-même a nettement exprimé son dégoût de la manoeuvre employée pour essayer de sauver M. Bradshaw.

Le vote franco-canadien a été solide en faveur des libéraux. Il est vrai qu'étant données les circonstances, il ne pouvait en être autrement. Aucune attache personnelle de parti ne pouvait plus tenir devant une situation aussi nettement définie. Il est intéressant de noter que les majorités libérales les plus imposantes ont été obtenues là où l'élément français est en nombre, comme à Prince-Albert et à Rosthern. Des résultats comme ceux d'Albertville, d'Henribourg, de Write Star, de Big River, sont particulièrement significatifs. Il y a sans doute de nombreux cas semblables qui nous sont encore inconnus.

PREVU

Comme nous l'avions pensé, notre première édition de "La Comptabilité des Fermiers" a été vite épuisée.

La demande a été tellement grade que nous n'avons pu satisfaire qu'une infime quantité de nos clients.

Mais M. J.-N. Jutras, l'entreprenant éditeur s'est mis à l'oeuvre et annonce que la deuxième édition vient de sortir de nos ateliers, et est en vente immédiatement.

Afin de mieux accommoder les personnes de la campagne, des dépôts ont été ouverts dans les villages canadiens-français.

Les villages qui n'ont pas encore été visités le seront dans quelques jours et d'autres dépôts seront établis.

Comme nous l'avions prévu aussi, nous sommes obligés d'en augmenter le prix. A l'avenir le prix en sera de $3.75, frais d'envoi en plus.

En vente aux bureaux de "West Canada Pub. Co. Ltd.", 619 avenue McDermot, aux soins de M. J.-N. Jutras, à Winnipeg. A Letellier chez M. E. Comeault. A Sainte-Agathe, chez M. Ed. Guertin. A Saint-Norbert, chez MM. Lord et Pelland.

Cote du Grain

Mardi soir, le 17 juillet 1917

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord.	240		232	227	227
No 2 Nord.	237		230	223	223
No 3 Nord.	234	Spécial	222	218	218
No 4 Nord.	222	222	209	208	208
No 5 Nord.	199½	199½	185		
No 6 Nord.	180	180	165		
Fourrage	146		138		
AVOINE					
2 C. W.	73⅞				
3 C. W.	72⅜				
Extra 1 four	72⅜				
No 1 four					
No 2 four	69⅜				
Rejeté					
ORGE					
No 3	124				
No 4	121				
Rejeté	110				
Fourrage	110				
LIN					
1 N. W. C.	293				
2 C. W.	289				
3 C. W.	274				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Juillet		73⅞	126½	292
Octobre	200	64⅞		286

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

En Province

LA BROQUERIE

Joli mariage

Mardi, 10 juillet, Mlle A. Legal, de Sainte-Geneviève, unissait sa destinée à celle de M. Engelbert, de La Broquerie. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rév. M. Bouvet, vicaire de Thibaultville.

La mariée, ravissante dans sa toilette de tulle blanc et portant le voile et la couronne de fleurs d'oranger traditionnels, était accompagnée par son père, M. A. Legal. Le marié avait pour témoin son père, M. A. Rocan. M. H. Legal et Mlle A. Rocan étaient garçon et fille d'honneur.

Après la cérémonie religieuse les parents et amis des époux se réunirent à la résidence de M. A. Legal, où un somptueux dîner les attendait. L'on s'amusa avec entrain jusqu'à une heure avancée.

Grâce à l'esprit d'initiative de M. E. Parent, de Sainte-Geneviève, l'on recueillit la jolie somme de $40, que l'on présenta aux héros de la fête. Voici les noms des généreux contributeurs: Mme Rousseau, $5; M. E. Parent, $4.25; M. A. Parent, $3; M. J. Filion, $2; W. Desrosiers, $2; F. Desrosiers, $1; J. Robert, $1; J. St-Luc, $1; J. Desrosiers, $1; A. Carrière, $1; Ant. Rivard, $1; A. St-Laurent, $1; L. Rivard, $1; F. Mondor, $1; F. Bériault, $1; A. Goudreau, $1; F. Fiola, $1; P. Morin, $1 E. Fiola, $1; Z. Lebrun, $1; W. Robert, $1; Ad. Rivard, $1; J. Gauthier, $1; L. Saltel, $1; B. Ledet, $1; E. Arnal, $1; J. Legal, $1; A. Rocan, $1. H. St-Laurent, 50 sous; L. Rocan, 25 sous.

En outre, plusieurs autres cadeaux furent offerts: un service de vaisselle de $8, par Mme Saltel; une boite de coutellerie de $12, M. A. Laleine; un service à thé, M. et Mme Barras; un couvre-pieds, Mme J. Desrosiers; un service de verres, Mme Rousseau; une statue de saint Joseph, Mme Art. Dumaine; un plateau, Mme Art. Demers; deux plateaux, Mme Alp. Mondor; un huilier, Mme A. Houde; un plateau, Mme A. St-Laurent.

Le lendemain, on se rendit chez M. A. Rocan, de La Broquerie, père du marié, où la fête se continua. Le Rév. M. Bouvet présida le dîner, qui fut suivi de chant et de musique. Bref, ces joyeux moments sont bientôt passés. Tous se retirèrent emportant avec eux le meilleur souvenir de cette fête de famille.

Violetta.

BROAD VALLEY

Les nouvelles sont plutôt rares, en ce moment, à Broad Valley. Il ne peut en être autrement, car nos braves homesteaders, tout occupés aux travaux de défrichement et de culture, n'ont pas le temps de faire parler d'eux et leur vie calme et tranquille, au milieu de la forêt et sur le bord du lac, ne peut faire mentir le proverbe qui dit que "Les peuples heureux n'ont pas d'histoire". Il y a bien des petits inconvénients, tels que taons, maringouins, etc., mais chacun sait qu'il n'y a pas de roses sasn épines et la majorité de nos habitants ne changeraient pas leur place, dans la fraicheur et à l'ombre des grands bois pour celle d'un citadin dans la fournaise des villes.

• • •

Il reste encore quelques bons homesteads à prendre dans le centre canadien-français et nos compatriotes de langue française devraient se hâter de venir les visiter; il y en a pour tous les goûts, tout en bois ou partie en bois et partie en prairie, et les plus éloignés ne sont qu'à 6 ou 7 milles de la gare. M. V. Thiérot est toujours à la disposition des personnes qui désirent des renseignements.

• • •

Dimanche, le 8 juillet, nos braves colons ont eu le bonheur d'entendre la messe, dans l'école Saint-Hébert, dite par le R. P. De Munter, prêtre enseignant qui est venu passer ses deux mois de vacances sur son homestead, à 4 milles ½ du village. Le R. P. de Munter se propose de nous dire la messe tous les dimanches pendant ces deux mois.

• • •

Dimanche après-midi, M. Ernest Saleon avait invité ses voisins pour fêter la naissance de son garçon. Un grand nombre ont répondu à l'invitation, et l'après-midi se passa assez gaiement. Il y eut causeries et chansons. Mme E. Saleon nous fit apprécier ses talents de bonne cuisinière par un délicieux goûter. Ces petites réunions intimes sont très appréciés par nos "homesteaders", car outre qu'elles leur procurent une saine distraction, elles leur donnent l'occasion de se mieux connaître et d'exposer et de discuter leurs points de vue sur des sujets d'actualité, agricoles et politiques.

Le Parigot.

CAMPERVILLE

On me donnera, je crois, le droit de défendre par la **Liberté** quelques familles canadiennes arrivées depuis peu dans ce centre, où nous attendait un travail acharné pour obtenir une maison d'éducation.

On nous accuse de n'avoir pas apposé le nom de Darveau à notre district scolaire; ce nom étant celui d'un Père Missionnaire martyrisé il y a plusieurs années à 25 milles de notre canton et d'avoir donné celui trop baroque de Birdview, qui ne doit inspirer rien à des enfants canadiens-français.

Si l'on considère qu'il a d'abord fallu commencer par subir les entraves de quelques colons établis avant et qui ne voulaient pas d'école pour une raison plutôt que pour une autre; et que seules quatre familles ont travaillé pour l'organisation, on nous pardonnera peut-être d'avoir cédé au surintendant de l'Instruction Publique, qui nous posa comme condition première de succès un nom anglais.

Nos frères de l'Ontario en ont fait bien d'autres! Et, comme en toutes choses le but prime sur tout, le nôtre, en Canadiens français, est que nos enfants puissent au moins recevoir l'éducation élémentaire nécessaire pour parer au la gare. M. V. Thièvenot est tounom du district soit ce qu'il voudra, Dieu nous aidant, nous voulons que le coeur de nos enfants soit canadien-français et catholique, comme nous l'avons été dans la province de Québec et le voulons demeurer au Manitoba.

• • •

Je désire aussi porter à la connaissance de mes lecteurs que les articles plutôt rares sur Camperville ont amené des correspondances nombreuses demandant des renseignements qui, espérons-le, seront suivies de colons s'acheminant vers notre belle région.

• • •

La récolte quoique un peu tardive, s'annonce très bonne, et les moustiques, si nombreux l'an dernier, semblent nous avoir oubliés cette année.

• • •

Un contingent de visiteurs nous est arrivé pour les vacances. Tous sont enthousiasmés de notre site enchanteur par le voisinage du lac, des rivières nombreuses et des prairies immenses.

Tir au vol.

SAINT-ADOLPHE

Dimanche prochain, le 22, aura lieu le pique-nique annuel de la paroisse sous les auspices du cercle paroissial. Il y aura plusieurs parties de balle au champ, courses, rafraichissements et musique. Venez en foule; on s'amusera bien

• • •

Mardi dernier, M. Joseph Carrière, de Saint-Pierre Jolys, conduisait à l'autel Mlle Alphonsine Zaste, fille de M. Joseph Zaste, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Rév. M. Mireault. Après le mariage, un somptueux dîner fut servi chez le père de la mariée, où plusieurs convives firent honneur à la table. Les nouveaux mariés résideront à Saint-Pierre.

• • •

Mlle Cora Bizier est revenue enchaîtée d'une promenade chez ses amies de Somerset.

• • •

MM. Côté et Lachapelle, de Winnipeg, étaient passage ici dimanche dernier.

• • •

MM. Eugène Lagassé et Julien Berriault se sont rendus à Winnipeg la semaine dernière, pour affaires importantes.

SAINT-PIERRE

Grande fête agricole à Saint-Pierre, jeudi dernier, 12 juillet. L'exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Carillon. C'est la vingt-deuxième exposition annuelle de la susdite société. Elle n'est déjà plus jeune. Elle commença très modestement: mais d'année en année elle se développa jusqu'au point d'épanouissement où nous la voyons aujourd'hui.

La Société d'Agriculture de Carillon a fait un bien immense au milieu de nous. Nous ne pouvons parler d'elle sans mentionner le nom de M. Victor Renuart, qui a été pendant vingt ans son présidetn très actif, sécondé par des directeurs dévoués qui se sont succédé d'année en année, prenant grand intérêt à tout progrès des industries agricoles au milieu de nous. M. Albert Préfontaine, le populaire député de Carillon, a, lui aussi, secondé de tout son pouvoir monsieur le président et messieurs les directeurs, en nous obtenant des subsides très appréciables du gouvernement provincial, ce qui nous permit d'élever le pavillon principal où s'abritent les sections de l'industrie laitière, de l'horticulture, des objets manufacturés chez le cultivateur et des produits de l'industrie de la femme et de la jeune fille, tels que: pain, vin domestique, gelées, sauces aux tomates, travaux à l'aiguille, tricots, raccommodages, savon domestique, fleurs, etc., etc. Enfin le miel, car les abeilles bourdonnent, par chez nous.

Une exposition de légumes par une année comme celle-ci, et le 12 juillet. Mais comment? Ceci parait impossible, et cependant nous avons vu là des choux, des navets, des carottes, des oignons, de la laitue, etc., etc., jusqu'à des melons, pas à maturité certainement, mais d'une belle grosseur.

Outre ce pavillon à deux étages qui peut au besoin nous donner deux belles salles, nous avons vu s'élever d'année en année les hangars pour les chevaux, les bêtes à cornes, les porcs et les moutons; tout était garni. Et pour ne pas abuser de l'espace du journal et de la patience des lecteurs, je me contenterai de donner les noms des exposants qui ont été les plus heureux en faisant remarquer que je ne mentionne ici que les premiers et seconds prix pour les chevaux et les bovins enregistrés, par conséquent pur sang.

Chevaux canadiens. — Etalon: 1er prix, Ernest L'Heureux; poulin ou pouliche de 1917: 1er prix, Ernest Hébert; étalon de 3 ans 1er prix, E. Hébert; étalon de 2 ans: 1er et 2me prix, E. Hébert; poulin ou pouliche d'un an: 1er et 2me prix, Ern. Hébert; paire de chevaux attelés: 1er prix, E. Hébert.

Chevaux de traits lourds.—Etalon: 1er prix, Ernest Hébert; 2me prix, Hubert Hébert. Jument poulinière avec poulin: 1er prix, Albert Préfontaine; 2me prix, J. S. Sampson. Poulin ou pouliche de 1917: 1er prix, Hubert Hébert; 2me prix, Albert Préfontaine. Poulin ou pouliche de 2 ans: 1er prix, Thomas Bathman; 2me prix, William Bathman. Poulin ou pouliche de 1 an: 1er prix, A. Horton; 2me prix, Joseph Forest. Paire de chevaux attelés: 1er prix, W. Bathman; 2me prix, Albert Bathman.

Chevaux de traits légers.—Jument poulinière avec poulin: 1er prix, Joseph Forest; 2me prix, Aug. Vermette. Poulin ou pouliche de 1917: 1er prix, Octave Cinq-Mars; 2me prix, Louis Larivière. Poulin ou pouliche de 3 ans: 1er prix, Alexis Carrière. Poulin ou pouliche de 2 ans: 1er prix, A. Horton; 2me prix, Ernest Hébert. Poulin ou pouliche de 1 an: 1er prix, A. Horton; 2me prix, Albert Bathman. Paire de chevaux attelés: 1er prix, A. Colton; 2me Auguste Sicotte.

Chevaux de voiture. — Jument poulinière avec poulin: 1er prix, Auguste Sicotte; 2me prix, William Charette. Poulin ou pouliche de 1917: 1er prix, Auguste Sicotte; 2me prix, Vve Desharnais. Poulin ou pouliche de 3 ans: 1er prix, Ernest Hébert; 2me prix, Albert Préfontaine. Poulin ou pouliche de 2 ans: 1er prix, Joseph L'Heureux; 2me prix, Josias Bourgeois. Poulin ou pouliche de 1 an: 1er prix, Jean-Léon Gagné; 2me prix, Emery Turenne. Paire de chevaux attelés: 1er prix, R. Smith; 2me prix, D. E. Smith Cheval attelé sur voiture légère: 1er prix, Alexis Carrière; 2me prix, Benjamin Dechesne. Cheval de selle: 1er prix, William Charette; 2me prix, John Hébert.

Nous pouvons dire sans crainte, je crois, qu'il serait difficile de trouver dans toute la province un établissement où l'on puisse trouver, du moins dans l'ensemble, aussi bons et aussi beaux chevaux que par ici; c'est l'opinion des juges qui sont venus à notre exposition.

• • •

Il y a assez peu d'années nous avions un grand besoin d'amélioration pour l'espèce bovine. L'industrie laitière fait ici la richesse de nos cultivateurs, nos fromageries et elles sont nombreuses bien achalandées. Nous avons donc travaillé à améliorer nos troupeaux; nous sommes encore loin de la perfection, mais nous avons marché de l'avant à grands pas. Voici le palmarès du concours de l'espèce bovine:

Holsteins.—Taureau de 2 ans: 1er prix, Carey Farm. Taureau de 1 an: 1er prix, Joseph Forest; 2me prix, Charles Hébert. Vache: 1er prix, Ephrem L'Heureux. Taure de 2 ans: 1er prix, Ephrem L'Heureux. Taure de 1 an: 1er prix, Ephrem L'Heureux. Veau de 1917: 1er prix, Ephrem L'Heureux; 2me prix, Joseph Lambert. Shorthorns.—Taureau de 3 ans: 1er prix, Joseph Labelle. Taureau de 2 ans: 1er prix, Albert Préfontaine. Vache: 1er prix: Joseph Labelle. Taure d'un an: 1er prix, Joseph Labelle. Taure de 2 ans: 1er prix, Joseph Labelle. Veau de 1917: 1er prix, Placide Vermette.

Ayrshires.—Taureau de 3 ans: 1er prix, Jos Desauiniers. Taureau de 2 ans: 1er prix, Pierre Gagné. Taureau de 1 an: 1er prix, Xaier Joubert. Vache: 1er prix, Xavier Joubert. Taure de 2 ans: 1er prix, Ernest Hébert; 2me prix, Xavier Joubert. Veau de 1917: 1er prix, Xavier Joubert. Taure d'un an: 1er prix, Xavier Joubert. Troupeau se composant d'un taureau et de pas moins de cinq vaches: 1er prix, Xavier Joubert.

Race Canadienne.—Vache: 1er prix, Louis Lambert. Taureau: 1er prix, Louis Lambert. Veau d'un an: 1er prix, Louis Lambert. Veau de 1917: 1er prix, Louis Lambert.

Je dois rappeler que toutes ces bêtes sont enregistrées. Nous pouvons attendre l'avenir avec confiance. Nous sommes en excellente voie de progrès.

• • •

Le soir la Société d'Agriculture eut son banquet comme chaque année. C'est occasion à discuter toutes les questions qui touchent à l'agriculture; chacun raconte ses expériences faites et ses succès ou ses déboires.

M. le président prit d'abord la paroles, fit des remarques très judicieuses et nous annonça que comme il a l'intention d'aller passer l'hiver prochain en Floride. la Société aura à élire un nouveau président. Tous nous espérons qu'il nous reviendra au printemps plein d'ardeur comme toujours. pour tout ce qui peut nous faire progresser. Dans tous les cas, j'espère que le nom de M. Victor Renuart restera sur les livres de notre Société parmi les noms des présidents d'honneur.

Monsieur le Curé, M. Albert Préfontaine, député de Carillon, et M. Talbot, député de LaVérendrye, parlèrent et donnèrent leurs impressions de la journée. M. Buffet, qui était aussi notre hôte ce soir-là, nous parla avec grande mesure, grande conviction et grande vérité, de la guerre qu'il a vu: l'esprit de la France si beau au milieu de cette tourmente. Les souffrances de la tranchée, la raison, ou plutôt les raisons de la longueur de la guerre et l'espoir indubitable de la victoire. La parole simple, facile et élégante de M. Buffet nous tint sous le charme.

J'en ai fini avec la journée du 12 juillet, et notre belle fête agricole. Mais qu'il me soit permis d'ajouter que cette fête aura un lendemain ou plutôt deux lendemains. Le 25 juillet prochain, concours de grains sur le champ pour le meilleur champ de blé de 10 acres au moins: 1er prix, $15; 2me prix, $12; 3me prix, $10; 4me prix, $8; 5me prix, $5.

Le 6 novembre, concours de grains de semence, collection de blé, avoine et orge, un minot de chaque. Dix prix: $10, $9, $8, $7, $6, $5, $4, $3, $2 et $1.

Le 20 septembre il y aura à Saint-Malo l'exposition des produits cultivés par le Club des enfants. Ce club posède cinquante-deux membres. Le lendemain, le club des enfants de Saint-Pierre, qui est riche de cent cinquante quatre membres, aura son exposition à son tour. Les enfants de ces deux clubs exposeront les produits de la terre cultivés par eux-mêmes: patates, blé d'Inde, etc., et aussi les volailles, cochets et poulettes qu'ils ont fait couver et qu'ils ont soigné — cochons qu'ils ont fait grandir et engraisser; veaux qu'ils ont pris à la naissance et soigné de leur mieux. Voilà quelque chose du travail qui se fait ici pour faire progresser l'agriculture et l'élevage et en même temps pour donner à nos enfants le goût de la terre.

Saint-Pierrois.

SAINT-LEON

Nous venons d'apprendre que les élèves du couvent qui ont subi les examens de musique "London Conservatory" ont obtenu de beaux succès.

"Primary Grade 2".—Mlle Fabiola Rocan, 77½%, Honors; Mlle Roma Lussier, 75% Honors; Mlle Germaine Rocan, 71% Pass.

"Elementary Grade I".—Mlle Léa Rondeau, 85%; 1st class honors; Mlle Florina Payette, 73% Pass; Mlle Eloyse Bourrier, 73% Pass.

Les quatre autres candidates de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Claude ont obtenu aussi de bons succès.

Une musicienne de Saint-Léon

SAINT-CLAUDE

Le samedi 14 juillet, un service solennel a été chanté pour nos soldats morts au champ d'honneur. Une souscription ouverte par M. Jacques LeRoux, aidé de M. Jean Martin, a réunie une somme de $23.70. Le service payé, la balance de $18.70 a été adressée à la Société du "Secours National Français" à Winnipeg.

En visite samedi soir au presbytère, M. et Mme Denis, de Saint Boniface, et M. Gens, professeur de violon à l'Académie Sainte Marie. Cela nous a valu d'entendre un "O Salutaris" pour voix de contrebasse par M. Denis, et une improvisation par l'excellent violoniste qu'est M. Gens, à la grand'messe, le lendemain. Le R. P. Joseph Radaz est allé les reconduire à Winnipeg.

On annonce que le lieutenant Maurice Constantin, atteint de nombreux éclats d'obus, a été évacué sur Salonique. On lui a octroyé la légion d'honneur et l'aigle blanc de Russie. Désiré Mazurat, qui combattait à ses côtés, serait parmi les disparus.

LES MOUCHES SONT SOUVENT LA CAUSE D'EPIDEMIES

Tous les citoyens devraient porter une attention particulière à l'avis des médecins: "Tuez toutes les mouches et partout."

Ne considérez pas la présence de la mouche comme un simple inconvénient. Sachez ce que réellement est cet immonde insecte, un puissant et actif propagateur des germes de maladies contagieuses. La science nous en assure.

Le fait qu'elles naissent dans des matières putrides, qu'elles vivent de la corruption des choses rend leur corps le réceptable de tous les germes de maladies.

Ne mangez pas d'aliments que les mouches ont contaminés. Mais comme vous ne pouvez perdre de la nourriture, ne laissez aucune mouche approcher des aliments. Eloignez les mouches de vos appartements. Cela peut se faire et facilement. Emprisonnez-les ou assommez-les si vous le préférez. Mais le plus sûr moyen c'est l'emploi d'un bon poison qui les extermine depuis le début jusqu'à la fin de la saison.

Les verrues sont très désagréables à cause de leur apparence et les cors sont de douloureuses excroissances. Le Holloway's Corn Cure les fera disparaitre.

FISHER BRANCH

Naissance. — Chez M. Victor Leclere, une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Thérèse-Cécile. Parrain, M. Armand Bouvier; marraine, Mlle Orise Bouvier, cousin et cousine de l'enfant.

• • •

M. Elie Tougas, ainsi que sa dame et toute sa famille sont allés à Brooks, Minn., en promenade chez des parents. Nous leur souhaitons de faire un bon voyage.

• • •

M. Jean Giasson est de retour à Fisher Branch, depuis quelques semaines. Espérons qu'il ne nous quittera plus.

• • •

M. et Mme Savage ont quitté Fisher Branch la semaine dernière, pour aller habiter les Etats.

• • •

Une charmante petite soirée improvisée eut lieu chez M. A.-J. Gamache, le 4 juillet au soir. Nous eûmes le plaisir d'entendre de jolis morceaux de violon, exécutés par MM. E. Ménard, M. Mayer, A. Bouchard et M. A.-E. Millier accompagnait au piano. Mme Gamache nous régala, à 11 heures, avec de bons "sandwiches" au saumon. On remarquait à cette charmante soirée M. et Mme Alcide Gamache; M. et Mme Savage; Mme S. Ménard, Mme Rousseau, M. et Mme E. Ménard, M. et Mme Arcade Ménard; Mlles A. Bouchard, O. Ménard, H. Leeland, institutrice; MM. A.-E. Millier, M. Mayer, G. Mayer, B. Payment, D. Rousseau, I. Rousseau, A. Rousseau, S. Ménard et A. Bouchard.

Coeur Français.

LA CONSCRIPTION

Une voix de l'Ontario rural

(Le **Devoir**)

M. le commissaire Ainey confirmait hier, dans une conversation publiée par le **Devoir**, les nouvelles que nous avions reçu de l'Ouest sur la force du sentiment anticonscriptionniste dans la ville de Winnipeg. Un article du **Weekly Sun**, signé W. L. S. (W. L. Smith, probablement), Cedar Crescent Farm, Clarke Township, nous apporte maintenant une opinion de l'Ontario rural d'autant plus intéressante qu'elle est fortement motivée et qu'elle est, de toute évidence, l'oeuvre d'un homme de grande valeur. Il sera bon, pour en saisir toute la portée, de se rappeler que l'Ontario rural a donné beaucoup moins de recrues que l'Ontario urbain.

W. L. S. explique d'abord que l'écho des scènes animées qui se produisent de Toronto à Montréal atteint jusqu'aux campagnes, mais que dans cette atmosphère rurale, que ne déchirent point inlassablement les clameurs des petits marchands de journaux, où les gens ne se heurtent point sans cesse, les esprits s'échauffent moins facile- dans l'examen des causes qui peuvent, à part cela, expliquer les différences de penser et de sentir de la ville et de la campagne à propos de la guerre. C'est une pa-

"**Il est,** dit-il, **une autre raison peut-être plus puissante, qui explique le calme de la campagne par comparaison avec la ville. Une proportion très considérable de la population de Toronto est constituée de nouveaux venus, de ceux qui ont apporté avec eux de l'autre côté, toutes chaudes encore, les traditions et les passions du vieux monde. Il y a, comparativement, peu de ces gens dans la campagne; il y a beaucoup de cas à la campagne où le petit-fils habite la terre que son grand-père a conquise sur la forêt. C'est pourquoi la population de l'Ontario rural a plus que celle des villes le point de vue canadien; elle se préoccupe davantage en matière pu-** ment qu'à la ville. Puis, il entre **blique de la façon dont certaines** ge à lire. **attitudes politiques affecteront probablement le Canada que ceux qui n'ont pas encore de racines dans le sol. C'est pourquoi encore l'Ontario rural peut plus complètement apprécier le point de vue du Québec; le Québec où les gens habitent la même terre, non pas depuis trois générations seulement, mais depuis trois fois trois générations, et où toutes les traditions ont pour centre non pas la France, qui a dédaigneusement rejeté "quelques arpents de neige", ni l'Angleterre qui a accepté ces arpents d'une façon assez dédaigneuse, mais la terre où ils sont nés et dans laquelle depuis des générations dorment leurs pères.**

"**Les gens de la campagne sont portés par une autre raison encore à considérer ces choses, qui causent maintenant tant d'excitation dans les villes, d'une façon différente de celle des gens de la ville. Ils ont appris de leurs pères ce qu'il en coûte de créer les foyers où ils vivent; ils ont entendu parler des longs jours passés au milieu de la chaleur et de la fumée des abattis, du travail éreintant nécessaire à la disparition des souches et des pierres, pour préparer le chemin de la charrue. Ils savent aussi, par expérience personnelle, ce qu'il en coûte de tirer une piastre, même du terrain préparé par le labeur de ceux qui demeurent maintenant dans les petits cimetières le long du chemin. Ils ne sont pas enclins, excepté sous le coup de la plus impérieuse nécessité, à s'engager dans une voie de nature à compromettre probablement les foyers conquis et maintenus à un si lourd prix. Et ils ont appris par l'histoire que, si la France s'est relevée en quelques années des conséquences de sa guerre étrangère de 70 bien que celle-ci ait été accompagnée de l'invasion, il a fallu plus d'une génération aux Etats du Sud pour se relever des effets de la guerre civile.**"

N'est-ce pas le commentaire, très net, de tout ce que nous avons tant de fois répété ici à propos du sentiment de la province de Québec? Et n'est-ce pas intéressant de voir cet Anglo-Canadien déclarer: C'est précisément parce que nous sommes plus canadiens que les gens des villes, plus enracinés au sol, que nous sommes plus qu'eux en état de comprendre les gens du Québec?

• • •

Mais il y a plus, ce détachement des querelles européennes permet à l'auteur une plus claire vue des questions générales, et il indique carrément la différence de situation des colonies britanniques, la différence des motifs qui les ont jetées dans la guerre. C'est encore une page à lire.

"**Quand l'esprit des gens de la campagne,** dit encore W. L. S., **commence à fonctionner en ce sens, leurs pensées ont chance d'aller plus loin encore. Ils sont aptes à réfléchir sur ce fait que les conditions canadiennes, en ce qui concerne la guerre, diffèrent des conditions qui existent dans les autres Dominions.**

"**En Afrique-Sud, le motif qui paraît avoir déterminé la majorité à participer au grand conflit semble avoir été la crainte que, si l'Allemagne l'emportait, une armée indigène serait créée dans les colonies allemandes d'Afrique qui mettrait en péril l'Union sud-africaine. En Australie et en Nouvelle-Zélande, les gens ont vu dans la guerre le moyen d'ajouter à leurs propres domaines les îles du Pacifique où l'Allemagne avait établi des colonies. Ici, au Canada, nous n'avons ni territoire à conquérir, ni danger à redouter pour nous-mêmes d'une agression allemande. Même si l'Allemagne avait jamais le désir de s'assurer des colonies de notre côté, elle ne pourrait pas ne pas voir que la réalisation d'un tel désir serait impossible. L'Allemagne, en tout cas, n'a pas oublié ce fait qu'il a fallu toute la puissance de l'Empire britannique et quatre années de temps pour vaincre moins d'un demi-million de Boërs qui n'étaient pas plus éloignés de l'Angleterre, par voie maritime, que les huit millions de Canadiens le sont de l'Allemagne. Et derrière ces huit millions de Canadiens il y a, dans les deux Amériques, plus d'une dizaine de nations indépen- tique qu'aucune nation européen- dantes qui sont liées à cette poli- ne ne doit pouvoir imposer où que ce soit, sur le sol libre de ce continent une domination étrangère.**'

Il est vrai que des paroles d'aussi clair bon sens n'ont guère d'écho à Ottawa, par le temps qui court, mais les Canadiens qui songent d'abord à l'intérêt de leur pays, et qui n'ont pas encore oublié les éléments de la géographie, finiront bien par s'entendre, en dépit des politiciens et des faiseurs de tout acabit.

Omer Héroux.

MEDITATION DANS LA TRANCHEE

(L'**Action Française**)

Le mot est d'un Français, écrivain et soldat. Ne pourrait-on, avec quelque justesse, l'appliquer aux réflexions que formulent en cette veille de Saint-Jean-Baptiste tous les Canadiens-français capables de pensée?

Il est banal de le répéter, et l'on ne songe point à démontrer une évidence: nous sommes à l'une des périodes les plus critiques de notre vie comme race. Il n'est pas un coin du pays où l'on ne conteste, sous une forme ou sous une autre, notre droit au plein épanouissement national.

La condamnation des commissaires d'écoles de Green Valley, les poursuites intentées à M. Genest, les violences dont vient d'être l'objet un Canadien-français de Windsor, M. J.-J. Massé, qui voulait affirmer dans le domaine fédéral les droits de sa langue, le règlement XVII lui-même, la loi Norris au Manitoba, ne sont que la forme extrême d'un état d'esprit, de méthodes qui s'affirment à des degrés divers, d'un bout à l'autre du séquences funestes, nous sommes partiellement responsables. Notre apathie, notre veulerie ont trop souvent collaboré avec le fanatisme, l'ignorance, l'esprit de domination de nos co-associés. Cela ne fait qu'aggraver notre impérieuse obligation de réagir—sur tous les terrains.

En cette veille de Saint-Jean-Baptiste, chacun de nous devrait former cette nette résolution et chercher tout de suite où porter son effort.

Car il importe de se le rappeler: les faits d'armes brillants et dramatiques ne sont pas toute la guerre; ils n'en sont qu'une fraction; ils ne sont presque toujours aussi que l'éclatante manifestation d'une vertu trempée par un long et modeste apprentissage.

• • •

C'est tous les jours, et chacun dans son domaine propre, qu'il convient de faire de l'action nationale. Et personne n'est si petit, si dépourvu d'influence, que ses actes quotidiens ne puissent influer sur l'ensemble de nos luttes.

Suivez le développement du fait le plus simple. C'est en soi bien peu de chose que l'inscription sur une affiche, sur une enseigne, de lettres françaises ou anglaises audessous d'un nom français. Et, pourtant, que cent ou mille Canadiens-français fassent l'une ou l'autre chose dans une ville du Canada, et qu'un visiteur étranger, Français ou Italien, y passe, qu'arrivera-t-il? Si l'on a choisi une inscription anglaise, le voyageur se rappellera ce qu'on eut peut-être le soin de lui glisser à l'oreille: Ces Canadiens n'ont plus de français que le nom... Ils sont condamnés à disparaître; ils n'ont plus même la fierté de leur langue... Il y a chance, à tout le moins, qu'ébloui par le prestige des masses anglo-saxonnes, il se dise: Hélas! ces braves gens n'ont pu résister à la force d'absorption de leurs formidables voisins. C'était fatal!... A Rome ou à Paris, son témoignage ira fortifier l'avis de nos adversaires, grandir l'influence de ceux qui prétendent nous pousser au tombeau. Que partout, au contraire, s'affirme le français, que ses claires syllabes éclatent à côté des syllabes anglaises, et le visiteur songera: Qui donc me parlait de peuple en décadence? Il faut vraiment que ce peuple soit plein de vie, qu'il ait surtout une invincible volonté de vivre, pour s'affirmer ainsi en face de tant d'influences adverses. A Paris ou à Rome, le témoignage aura chance d'atteindre l'édifice de mensonge que l'on tente d'élever contre nous.

Sur un autre plan encore, suivez l'effet de ce geste très simple. L'Anglais, et en cela beaucoup de peuples sont anglais, ne respecte que ce qui est fort. Si, partout, vous vous affirmez comme Canadiens-français; si vous montrez votre force vraie, il comptera avec vous, dans le domaine des affaires publiques, comme dans celui des affaires tout court. Il comptera d'autant plus que cette affirmation publique vous donnera à vous-même le sentiment plus net de votre puissance, multipliera l'influence de chacun des membres de la communauté française. Si, au contraire, vous dissimulez votre force, il l'ignorera et chacun d'entre vous se sentira diminué par l'abstention de son voisin.

Nous pourrions, dans tous les domaines, montrer ainsi les conséquences des actes les plus modestes, apparemment les plus indifférents. — Si, faisant ce que l'Anglais fait avec raison chaque jour pour sa propre langue, vous exigez qu'on vous parle français dans les magasins, qu'on vous écrive en français dans les grandes administrations publiques, vous assurez par là la présence dans les magasins et dans ces administrations d'hommes de votre race, vous accroissez l'influence du groupe, dont vous ne tarderez pas à tirer un bénéfice personnel. Car, c'est une chose bienfaisante que d'appartenir à une communauté puissante.

...Mais il faudrait refaire ici toute la thèse à laquelle Pierre Homier a consacré deux cents pages de faits et de réflexions dans son livre sur **la Langue française**. Nous prions nos lecteurs de relire plutôt cet excellent manuel, plein d'indications précises pour la lutte quotidienne. (On peut se le procurer au secrétariat de la Ligue des Droits du français, Immeuble Dandurand, Montréal.)

Ce que nous voudrions surtout, c'est qu'en cette veille de fête nationale, chacun de nous prît, sans doute, la résolution d'appuyer les campagnes énergiques qui se font au dehors, mais enfonçât pareillement jusque dans ses moelles cette autre résolution de traduire dans tous les détails de la vie quotidienne, dans le domaine de son action propre, la pensée qui inspire les plus beaux gestes publics. C'est du détail de ces menus faits que se crée, pour une large part, la physionomie d'un peuple, sa grandeur et sa force.

Que chacun de nous donc regarde en soi et autour de soi, qu'il se dise: Cette année, je puis faire telle chose, rompre sur tel point l'ostracisme dont ma langue est l'objet, étendre sur tel autre notre légitime influence. Que les sociétés nationales se demandent pareillement ce qu'elles peuvent faire, ce qu'elles peuvent commander à leurs membres.

Le terrain à parcourir, à défricher, s'étend à l'infini; les moyens d'action sont multiformes, et donc à la portée de tous. **L'Action française** s'efforcera au cours de l'année de stimuler, d'éclairer l'action générale, mais son amibition la plus haute est de collaborer à l'oeuvre commune.

Et lorsqu'elle demande à ses lecteurs de l'aider, ce qu'elle cherche avant tout, et par-dessus tout, c'est encore de donner à cette collaboration le maximum de force et d'efficacité.

Omer Héroux.

ON DEMANDE

Un jeune homme de quinze à seize ans, de bonne famille, possédant une recommandation, Canadien français ou Belge, sachant parler le français et l'anglais; un peu pour délivrer du pain et faire des ouvrages aux alentours d'une boulangerie. S'adresser au bureau de la **Liberté**.

L'HONNETETE DANS LES AFFAIRES

Le peuple canadien s'américanise décidément de plus en plus dans le mauvais sens de l'expression; je veux dire qu'il perd graduellement la mentalité catholique et la notion de la présence de Dieu. Cette assertion peut surprendre de prime abord. Parce que la pratique religieuse persiste parmi nous, nous nous imaginons volontiers que notre fonds chrétien demeure intact. Grave erreur! Un vase vide conserve longtemps le parfum du liquide disparu, l'écorce persiste autour d'un tronc déjà vermoulu. Le vice du pharisaïsme consiste précisément à garder les observances alors que la foi s'est éteinte.

C'est ainsi que le matérialisme américain, l'amour du bien-être, l'oubli du surnaturel nous envahissent. Vous connaissez le proverbe en vogue de l'autre côté des frontières: "Faites de l'argent, honnêtement si possible, mais faites de l'argent." Ce proverbe, que nous n'invoquons point encore ouvertement, a, de fait, cours également chez nous.

Pour dire vrai, il est aussi ancien que le monde. Les Américains qui ne se mettent guère en frais d'idées, ne font que vulgariser une vieille philosophie:

"Il est court et triste, dit l'impie, le temps de notre vie; et lorsque vient la fin d'un homme il n'y a point de remède; on ne connait personne qui soit revenu du séjour des morts. Venez donc et jouissons des biens présents. Buvons à profusion le vin précieux, couvrons-nous de parfums, couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent." (Sagesse, II).

Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que l'épicurisme pratique exerce son influence sur notre peuple au grand détriment de son vieil idéalisme et de sa traditionnelle honnêteté.

• • •

Dès l'enfance notre peuple est sollicité au mal.

Il faut avouer que les villes constituent pour la jeunesse un foyer de vices terriblement contagieux. Les stations au coin des rues, les étalages de fruits, les vues animées, les cigarettes et la boisson sont autant d'occasions de péché qu'il est difficile d'éviter. Ajouter à cela la faiblesse de certains parents qui laissent à la disposition de leur fils une partie du mince salaire qu'ils commencent à gagner, et vous comprendrez comment il se fait qu'un si grand nombre de nos adolescents se dépravent.

Les **dime novels** et les aventures de **Nick Carter** qu'on se procure à si bas prix leur donnent le goût des crimes romanesques. Ils se font la main en volant quelques centins à leurs parents; plus tard, ils puisent par petits montants dans le tiroir de leurs patrons. Comme les sommes qu'ils prélèvent chaque fois sont minimes, ils ne s'en font pas scrupule; ils ne calculent pas que ces petits montants se chiffrent à la fin d'une année par des sommes considérables.

Le mal est rendu à tel point qu'il se forme dans les villes des bandes organisées de petits voleurs et qu'on s'est vu dans la nécessité d'instituer dans certains grands centres des tribunaux spéciaux sous le nom de **cours juvéniles**.

Vous trouverez peut-être que j'insiste beaucoup sur des faits sociaux de minime importance; la raison de mon insistance se trouve dans le fait que la plupart des malfaiteurs furent corrompus dans leur bas âge.

L'indélicatesse est très fréquente même chez les grandes personnes. On en voit qui gardent pour eux les objets précieux qu'ils trouvent, qui ne restituent pas la monnaie qu'on leur a donnée de trop, qui profitent de l'ignorance ou de la naïveté d'un client pour l'exploiter, qui vendent du lait mouillé, qui trompent sur le poids d'une marchandise, qui ne déclarent pas les tares légales d'un cheval...; que sais-je?

Ils rient ensuite de leurs dupes et se félicitent de leur duplicité.

On trouve des ménagères qui se gardent bien d'avertir les fournisseurs lorsque sur leurs livrets de compte quelques item sont omis. On rencontre des ouvriers qui, le soir, emportent de la manufacture où ils travaillent des effets, coton, cuir, métal, boutons, épinglettes... D'autres, en grand nombre, se rendent coupables de l'injustice qui consiste **à se payer de ses mains,** sous prétexte qu'on est mal rétribué. Ce procédé est tout à fait inadmissible, d'autant plus que dans notre pays où le travail abonde on trouve aisément un emploi qui fasse vivre.

D'autres, par paresse ou par vengeance, travaillent mal ou perdent du temps. C'est surtout lorsqu'on est employé par l'Etat ou par la Ville qu'on s'abandonne à une véritable débauche d'oisiveté et que l'on vole sans pudeur l'administration. Mais le mal est presque universel; si bien que les particuliers qui entreprennent un travail quelconque se demandent avec angoisse ce qui leur sera plus avantageux d'un ouvrage à la journée ou **à l'entreprise.** Le premier s'éternisera, le second sera mal fait.

Si les ouvriers manquent souvent de conscience, les employeurs, de leur côté, manquent quelquefois d'honnêteté. Ils méconnaissent la loi du juste salaire, ils exploitent sans pitié les femmes, les filles qu'aucune Union ne protège contre leur tyrannie.

Les mauvais riches font les mauvais pauvres. Les uns veulent tout prendre, les autres veulent tout garder. Comment s'étonner après cela que le fossé qui divise les classes sociales se creuse de plus en plus, et qu'en face des milliardaires insolents se dressent les révolutionnaires haineux?

Lorsqu'on étudie le commerce et les affaires tels qu'ils se pratiquent de nos jours, on a peine à réprimer une impression d'effroi. Ils ressemblent à la guerre allemande, à une mêlée où tous les moyens sont bons qui procurent le succès.

Tel marchand livre des marchandises d'une qualité inférieure à celle promise. Tel maçon, dès que l'architecte tourne le dos, gâche l'ouvrage. Tel patron de beurrerie écrème son lait. Voici un entrepreneur qui soumissionne à trop bas prix; il se rattrappe dans les extras. En voici un autre qui fait affaire avec le gouvernement: Il demande des prix fabuleux; mais il partage le **bonus** avec des ingénieurs, ou même avec de plus hauts personnages. C'est ainsi, paraît-il, qu'on entretient les fonds électoraux. Voici un député qui vend son influence aux solliciteurs de lois plus ou moins justes ou qui accepte des parts dans une entreprise qui a besoin de l'autorisation des Chambres.

Que dirai-je de la corruption électorale? Nos évêques ont beau lancer des mandements, fulminer des réserves: on récuse leur compétence, on leur répond par des axiomes de circonstance, tels que les suivants: L'Eglise n'a rien à voir avec la politique; tout est permis en temps d'élections; les élections ne se font pas avec des prières...

On achète les électeurs, on inonde les campagnes de boissons fortes, on manipule les urnes électorales.

Que dire des élus même? La plupart d'entre eux sont pauvres; les élections sont ruineuses: la vie à Ottawa coûte cher: l'indemnité parlementaire ne suffit point. Alors... N'insistons pas. Admirons seulement ceux qui traversent la fournaise sans se brûler les ailes.

Beaucoup de gens parviennent, à force de raisonner ou de déraisonner, à se former une fausse conscience pour ce qui regarde leurs rapports avec l'Etat ou les grandes Compagnies: "C'est notre argent, disent-ils, l'argent de l'impôt. En pillant, nous rentrons dans nos fonds."

Ils voyagent sans payer en corrompant les conducteurs, etc. D'autres ont découvert un chemin court menant à la fortune: l'incendie criminel; la banqueroute frauduleuse. Mais ces ingénieux spéculateurs appartiennent rarement à notre religion.

• • •

Mais entre toutes ces injustices et ces manquements à l'honnêteté, il convient de signaler particulièrement la négligence à payer des dettes.

Il passe actuellement sur notre pays et sur le monde entier un vent de folie qui n'est qu'une régression vers le vieux paganisme. La notion d'une vie future conquise au prix de l'épreuve et de la souffrance méritoires s'efface visiblement dans les esprits; et à sa place surgissent des désirs passionnés de jouissances matérielles. On ne pense plus qu'au plaisir; on sacrifie tout au bien-être.

Si vous regardez autour de vous, vous constatez qu'il est impossible de distinguer par leur costume les femmes riches des femmes pauvres, tant le luxe s'est répandu. Si vous ouvrez les livres de compte des épiciers et des bouchers, vous constatez également que ce ne sont pas les familles aisées qui dépensent le plus.

On institue des commissions d'enquête sur les causes de la vie chère dont souffrent actuellement l'Europe et l'Amérique. Mon Dieu! ces causes sont multiples et d'importance diverse, mais il en est une capitale, sur laquelle on n'insiste pas assez, c'est la nécessité où se trouvent les marchands de vendre cher pour compenser leurs pertes.

Consultez les négociants sur l'état des affaires. Tous s'accorderont à dire que les ventes vont bien, mais tous se plaindront de la difficulté qu'ils éprouvent au sujet des rentrées. Si tous les clients payaient leurs dettes, les prix du marché baisseraient automatiquement; mais une foule de comptes restent en souffrance. De fait, un grand nombre de fournisseurs sont acculés à la faillite; d'où la nécessité de hausser les tarifs et de faire payer aux honnêtes gens les déficits causés par les débiteurs indélicats.

Tel est le cas. Chaque fois qu'un nouveau marchand ouvre un magasin, il peut être assuré que la clientèle ne lui manquera pas. Aussi longtemps qu'il fera crédit les acheteurs afflueront. Mais dès qu'il voudra rentrer dans ses déboursés et présenter la note, on se récriera, on l'insultera, on fera le vide autour de son magasin inhospitalier.

C'est ainsi qu'une foule de pauvres gens, qui se croient honnêtes parce que pour rien au monde ils ne consentiraient à voler, mais qui vivent follement au-dessus de leurs moyens, s'en vont faisant le tour des boutiques de la ville et achetant sans scrupule ce qu'ils savent bien ne pouvoir jamais payer. Lorsque leur crédit est épuisé et qu'ils ne peuvent plus se procurer rien qu'argent comptant, ils émigrent et font ailleurs de nouvelles dupes.

La prescription légale après deux ans les rassure, et l'impossibilité réelle où ils se trouvent de payer met leur conscience en repos.

Tel est l'abime où menace de sombrer la proverbiale honnêteté de notre peuple. C'est bien le cas de nous écrier: Où allons-nous?

F. A.

—"La Semaine Religieuse de Québec."

BAPTEME DES PETITS ENFANTS

Nous savons bien la raison, la seule, que l'on allègue souvent pour excuser des retards déplorables. On veut, à propos du baptême, célébrer l'arrivée du nouveau-né dans une fête de famille à laquelle tous, y compris la mère, puisse participer. Une fête de famille! Certes, rien n'est plus légitime, si elle s'inspire surtout de la joie de l'arrivée d'un nouveau chrétien au foyer. Mais la fête de l'enfant! n'est-elle pas encore plus urgente et plus nécessaire? La fête de l'enfant, c'est le baptême: célébrez celle-là sans retard; l'autre viendra ensuite: et, en attendant l'heureuse mère, en pressant sur son sein le petit nourrisson, au lieu de ce frisson involontaire que l'on éprouve devant un enfant qui est encore sous l'empire du démon, sourira avec plus de bonheur au petit ange que le baptême lui a rendu dans toute son innocence et sur le front duquel semblera se refléter la pureté même du ciel dont il est devenu l'élu.

On nous dira aussi peut-être que l'on attend le parrain ou la marraine. Pourquoi les attendre? Ce sont eux qui, au lieu de faire attendre l'enfant, doivent s'empresser auprès de lui. Et d'ailleurs, si c'est nécessaire, ne peuvent-ils pas remplir leur rôle par procuration?

Et puisque nous venons de parler de la mère, nous ne craignons pas de lui dire: c'est sur vous avant tous les autres que repose le souci de l'âme de votre enfant; c'est vous qui seriez responsable du retard de son baptême. On vous met en cause pour justifier ce retard, protestez donc avec toute l'énergie de votre coeur de mère; c'est le premier bienfait dont vous sera redevable le petit ange; on ne saura résister aux instances d'une mère qui comprend ce qu'elle réclame, qui le veut fortement et qui le demande comme on sait demander quand on veut être écouté.

Dans notre vieille discipline diocésaine on frappait d'excommunication les parents coupables de retarder au-delà de huit jours le baptême de leurs enfants. Si cette peine sévère a été supprimée, la faute qu'elle sanctionnait n'en reste pas moins avec sa gravité et les déplorables conséquences qu'elle peut entrainer.

Mgr Ricard,
archevêque d'Auch.

SURPRISE

Il y a quelque temps, une femme chauffeur aux environs de Londres s'éplorait devant son taxi en panne, qu'elle ne pouvait remettre en marche.

Passe un jeune homme qui, voyant son embarras, s'offre à intervenir et, après vingt minutes d'efforts, parvient à décaler le moteur. Cela fait, il tire sa montre et dit:

"Sept heures!... Je vais être en retard!

—Montez dans ma voiture, confrère, dit la chauffeuse, c'est bien le moins que je vous fasse regagner le temps perdu. Où faut-il vous conduire?

—A Buckingham Palace."

Et la chauffeuse, stupéfiée, s'aperçut seulement alors que l'obligeant "confrère" n'était autre que le Prince de Galles en permission pour quelques jours.

LA VIE EST CHERE, POURQUOI?

La vie est chère, mais s'est-on demandé le pourquoi? En voici quelques bonnes raisons à méditer. Parce que c'est la guerre; parce qu'il y a trop de crédit et trop de dettes; parce qu'il y a trop de gourmandise; parce qu'il y a trop de luxe; parce qu'il y a trop d'orgueil; parce qu'il y a trop de six cylindres et trop de **Ford,** parce que la servante ou l'employée de bureau travaille un mois pour s'acheter un chapeau, parce que l'homme s'habille trop et la femme pas assez, parce que trop s'habiller pour l'homme est dispendieux, parce que ne pas assez s'habiller pour la femme coûte encore plus cher et pour bien d'autres raisons encore.

Dieu enfin ne manque jamais de la montrer.

REMERCIEMENTS

Mme de Denus remercie bien sincèrement les dames et les jeunes filles de Saint-Boniface, ainsi que les femmes des réservistes français qui, sous l'habile direction de leurs capitaines, Mmes Victor Mager, Joseph Bernier, Théophane Bertrand, Bourgouin et Pacaud, se sont dévouées toute la journée à la vente des insignes du jour de France. La recette a été de $362.20.

Le comité de la fête du soir remercie bien sincèrement les Révérends Pères du Collège qui ont bien voulu prêter leur terrain pour cette occasion, ainsi que toutes les personnes qui ont si généreusement aidé de leur temps, de leurs matériaux, de leur travail et de leurs dons.

A toutes ces personnes dévouées à la France nous exprimons nos remerciements. La recette du soir a été de $244.17.

La fanfare LaVérendrye, qui a bien voulu prêter son généreux concours à cette fête champêtre, a droit aussi à de sincères remerciements.

B. de Denus.

La semaine prochaine nous publierons le nom des donateurs.

• • •

AVIS

"L'annuaire du Commerce Didot-Bottin" est une véritable encyclopédie commerciale et administrative; répandu dans le monde entier, le Bottin est devenu le prototype de tous les annuaires qui se sont fondés à l'étranger; la nouvelle édition pour 1918, considérablement augmentée, revue et corrigée, paraitra incessamment.

Les personnalités et organisations canadiennes, politiques, administratives, religieuses, commerciales, industrielles, financières, etc., sont instamment priées de s'adresser à l'agent de Winnipeg, **M. A.-L. Monnin,** 11 Royal Bank Bldg., 460 rue Main, pour obtenir les renseignements nécessaires, concernant la nouvelle édition, (section du Canada).



ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

Les commissaires d'écoles des centres français qui désirent conclure un engagement avec des instituteurs bilingues pour le prochain terme scolaire, sont prié de s'adresser au secrétaire de l'Exécutif, M. Louis-Philippe Gagnon, 47, rue Masson, Saint-Boniface (Téléphone Main 4928.)

D'autre part, les instituteurs ou institutrices qui désirent enseigner cette année, voudront bien également donner leur nom au dit secrétaire, qui servira d'intermédiaire entre eux et les commissions scolaires.

SAINTE-ANNE DES CHENES

A la fin de la dernière année scolaire, la Société Saint-Jean-Baptiste, on se le rappelle, a offert des récompenses à ceux de nos écoliers qui réussirent le mieux dans les matières suivantes: français, histoire du Canada, "Parler français". Nous donnons ci-après les noms des lauréats de ces prix dans les différentes écoles de la paroisse.

Au couvent

Grade XI. — Français, Cécile Tougas. Parler français, Marie-Anne Champagne.

Grade X. — Français, Irène Desmarais.

Grade IX. — Français, Emma Fontaine. Parler français, Yvonne Laurin.

Grade VII. — Français, Winnie Owens. Parler français, Angéline Tougas.

Grade VI. — Français, Alexandre Tardif. Histoire du Canada, Gratia Prairie. Parler français, Jeanne Jodoin.

Grade V. — Français, Marie-Jeanne Tougas. Histoire du Canada, Annie Jodoin. Parler français, Marie-Claire Desautels.

Grade IV. — Français, Marie-Rose Tougas. Histoire du Canada, Eva Labine. Parler français, Eveline Bohémier.

Grade III. — Français, Laura Parenteau. Parler français, Claire Mousseau.

Grade II. — Français, Armande de Pourcq. Parler français, Aurélia Jodoin.

Grade I. — Parler français, Léa Roch.

Au Collège

Grade VII. — Français, Edomur Blanchette. Histoire du Canada, Hervé Dufresne. Parler français. Antonin Magnan.

Grade VI. — Français, Edmond Vandal. Histoire, Louis Tétreault. Parler français, Léonidas Gauthier.

Grade V. — Français, Félix Jodoin. Histoire, Félix Jodoin. Parler français, Adrien Désautels.

Grade IV. — Français, Antonin Duhamel, Joseph Flammand. Histoire, Arsène Boucher. Parler français, Henry Lane.

Grade III. — Parler français Laurent Curtaz.

Grade II. — Parler français, Louis Salignon.

Grade I. — Parler français, Jacques Désautels.

A l'école Calédonia

Grade VII. — Français, Lucie Legal. Histoire, Lucie Legal. Parler français, Eva Lavergue.

Grade V. — Histoire, Gabrielle Lavergne.

Grade IV.—Français, Léa Mondor. Parler français, Raoul Legal.

Grade III. — Parler français, Ernest Demers, Yvonne Perrin.

Grade I. — Parler français, Adrienne Legal.

A l'école Centre

Grade V. — Français, O. Magnan. Histoire, Marie-Jeanne Coté. Parler français, O. Magnan.

Grade IV. — Français, A. Bériault. Parler français, Adrien Duguay.

Grade III. — Français, Alfred Fiola. Parler français, Placide Bériault, Aimé Duguay.

A l'école Ouest

Grade V. — Français, Wilhelmine Owens. Histoire, Willie Benoit. Parler français, Auguste Desrosiers.

Grade IV. — Histoire, Susie Toews.

Grade III. — Français, Anna Saint-Laurent. Parler français, Willie Saint-Laurent.

Grade II. — Parler français, Valéda Rémillard, Louise Prairie.

A l'école Saint-Raymond

Grade V. — Français, Théodore Langill. Grammaire française, Corine Lacoste.

Grade IV. — Français, Norman Finnigan, Noé Langill. Parler français, Laura Lacoste.

Grade III. — Français, Jeanne Lacoste, Edouard Laurin. Parler français, Stephen Langill.

• • •

Baptêmes

Le 3 juillet. — Joseph-Rémi-Alexandre, né le 3 juillet, fils de Alexandre Bériault et de Amanda Landry. Parrain et marraine, M. Adélard Bériault et Eugénie Grouette.

Le 6 juillet. — Noël-Armand-Jean-Baptiste, né le 5, fils de Arthur Vincent et de Eva Bérard. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Désautels.

Le 7 juillet. — Angéline-Patricia, née le 5, fille de Patrice Proulx et de Elisa Saint-Luc. Parrain et marraine, M. et Mme John Finnigan.

Le 12 juillet. — Joseph-Alfred-Théophile, né le 11, fils de Frédéric Jodoin et de Antoinette de Montigny. Parrain et marraine, M. Donat Benoit et Mlle Annie Jodoin.

Le 14 juillet. — Marie-Anne-Joséphine-Solanges, née le 11, fille de Alphonse Richard et de Bertha Daigneault. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Belisle.

• • •

Sépulture

Le 16 juillet. — Pierre Lacoste, décédé le 14, à l'âge de 87 ans.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Le mardi, 10 juillet, on put être témoin dans notre paroisse, d'une cérémonie qui ne laisse guère les spectateurs indifférents.

Un étranger se serait demandé pourquoi ces sonneries à l'église à pareille heure? Pourquoi ces voitures, ces automobiles nombreuses? Pourquoi cette foule dans l'église? Ce n'était cependant pas dimanche ni fête chômée; deux professions devaient avoir lieu, ainsi qu'une prise d'habit. Les Révérendes Soeurs Chanoinesses voient leur nombre augmenter sensiblement; les cérémonies de diverses sortes deviennent plus fréquentes.

Donc, le dix, une jeune demoiselle, Joséphine Baril, faisait ce que l'on est convenu d'appeler "son adieu au monde". Vêtue avec splendeur comme un jeune communiante d'abord, elle échangea l'habit du siècle contre celui de la religion durant la cérémonie.

Deux autres Soeurs, Marie-Raphael (Flavie Baril), et Marguerite-Marie (Mlle Kervinio), offraient leur consécration plus complète par des voeux.

J'ai dit que nombreux furent les témoins de cette pieuse et touchante cérémonie, mais, comme bien l'on pense, un bon groupe appartenait à la parenté des trois héroïnes du jour. Mlle Kervinio, Soeur Marguerite-Marie, originaire de Saint-Claude, avait attiré, à titre de bretonne, un nombre considérable de **pays** et **payses** de Saint-Claude et de notre paroisse. Les bretons ont l'esprit de corps comme de vrais chrétiens qu'ils sont; gens aux croyances solides, ils sont également de solides citoyens: honneur à eux! Qu'ils aient des imitateurs!

Au choeur, on remarquait les RR. PP. Marie-Antoine Straub, Charles Deutschler, Jean-Marie Comte et Bénédict. Le R. P. J. Radaz, curé de Saint-Claude, présidait la cérémonie, heureux d'offrir à Dieu l'une de ses dirigées! C'est lui qui fit l'exhortation solennelle que de semblables cérémonies réclament.

Félicitons nos bonnes Soeurs au milieu de leur douce joie familiale, et souhaitons que de semblables fêtes reviennent bientôt: le monde a ses malheureux esclaves: que le Bon Maître tout-puissant ait des heureux serviteurs et servantes!

Una.

• • •

Samedi le 14 juillet, eut lieu le pique-nique organisé par le club de balle au champ. Le beau temps qui est le principal agent de réussite pour une fête, contribua largement au succès de celle-ci. Peut-être même nos joueurs eussent-ils désiré un soleil moins ardent.

De bonne heure l'après-midi, de nombreuses voitures de toutes sortes amenèrent sur le terrain une foule anxieuse d'assister aux différentes joutes qui devaient avoir lieu. Vers deux heures et demie, la fanfare de Notre-Dame de Lourdes, par quelques morceaux choisis, annonça à l'assemblée que les combats allaient commencer. Comme nous l'avaient appris les affiches, quatre clubs devaient se disputer les prix. Beaconsfield et Notre-Dame de Lourdes ouvrirent la série des combats. Dès le début, il devint évident que la victoire appartiendrait à notre club local. Nous espérons que nos amis anglais de Beaconsfield ne nous en voudront pas de leur avoir taillé une aussi magistrale veste.

Vinrent ensuite les clubs de Cardinal et de Somerset. Malgré ce que purent faire nos amis de Somerset, Cardinal triompha aisément. Mais l'heure du souper approchait, et la foule se pressa autour de la table, où un succulent repas servi par M. J.-B. Wenko l'attendait.

Cependant la lutte allait devenir encore plus intéressante. Les deux vainqueurs de l'après-midi allaient se disputer le premier prix; aussi chacun suivait avec intérêt les péripéties du combat.

En fin de compte, le prix échut au club de Cardinal, qui triompha de notre club local d'un point seulement. Ce club, paraît-il, dût sa victoire à deux professionnels venus de Manitou, pour suppléer à l'absence de membres de Cardinal.

Le produit de cette petite fête a été tout pour le club local.

• • •

Les récoltes avancent rapidement ici. Quelques fermiers pensent couper du blé dans trois semaines. Une bonne pluie serait la bienvenue dans nos champs, où les effets d'une trop longue sécheresse commencent à se faire sentir.

• • •

On appréhende un été orageux. Déjà quelques coins de notre paroisse, comme aussi aux alentours, ont été éprouvés. Le samedi, 7 juillet, un orage électrique faisait des siennes dans la partie nord et à Saint-Claude. Pour ce qui est de chez nous, des arbres ont été déracinés ou cassés par la foudre, et le vent, des maisons ébranlées ou même avariées, d'énormes grêlons hachaient complètement des parties de champs; tel eût 15 acres anéantis, d'autres plus, d'autres moins. MM. Vital Magne, Gagnier, Ant. Vuignier, Avanthay, Chevrier, etc., ont été éprouvés par le fluide électrique. Heureux sont-ils que l'orage n'ait pas été plus violent; leurs demeures auraient été emportées.

X...

L'ACTION FRANCAISE

La livraison de juin de l'**Action française,** dont la publication a été accidentellement retardée de quelques jours, vient de paraître avec un sommaire très varié.

L'article de tête: **Méditation dans la tranchée** est de M. Omer Héroux. Il est suivi de quelques pages d'un très vif intérêt de M. Eugène Rouillard, secrétaire de la Société de Géographie de Québec: **A propos de noms sauvages** et du **Parlons mieux** de M. Léon Lorrain. Viennent ensuite la chronique de Pierre Homier **A travers la vie courante,** le rapport de la commission d'enquêtes sur les épiciers en gros, la **Tribune des lecteurs,** la chronique des **Journaux, livres et revues** et une copieuse **Partie documentaire.** On trouve dans celle-ci la requête des commissaires d'écoles d'Ottawa réclamant le désaveu des dernières lois scolaires ontariennes, une pièce historique sur le diocèse d'Ottawa et une note intéressante sur l'Association d'Education du Manitoba.

Dans sa livraison de juillet, l'**Action française** publiera un article de M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire à Laval, sur la Confédération.

L'**Action français** s'affirme comme l'une de nos revues les plus vivantes. Elle se vend 10 sous l'exemplaire dans les principales librairies. L'abonnement est de $1 par année, payable d'avance.

Adresser les commandes et faire les remises au Secrétariat de la Ligue des Droits du français, 98 Immeuble Dandurand, Montréal.

RECTIFICATION

Au lieu de M. et Mme Jonivet, nous aurions dû mettre M. et Mlle Jolivet ont quitté Winnipeg pour une vacance de deux mois.

L'UNION CANADIENNE

Le président de l'Union Canadienne désire offrir ses meilleurs remerciements à tous ceux qui ont si généreusement prêté leur concours au comité de l'Union, chargé de s'occuper de la révision de la liste électorale.

Les résultats obtenus prouvent qu'une entente parfaite a régné et que tous ont travaillé pour la cause commune. Il remercie aussi les dames et les démoiselles qui ont répondu en aussi grand nombre à l'invitation qu'on leur faisait de se mettre en mesure d'exercer leur nouvelle prérogative électorale.

IMPORTANT

M. Ernest Langlois, ci-devant de Montréal, et actuellement en cette province, est prié de se présenter à l'archevêché de Saint-Boniface, pour réclamer une lettre chargée qui lui est destinée, ou d'envoyer son adresse à Monsieur le Chancelier, qui se fera un plaisir de lui faire parvenir la lettre en question.